



DGCMF
Direction Générale du Contrôle des Marchés
Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

La revue des marchés publics



N° 4293 – Mardi 16 Décembre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique
et mise en page
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabou SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3
- Régions P. 23

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- Marchés de fournitures et services courants P. 28
- Marchés de travaux P. 30
- Marchés de prestations intellectuelles P. 36

Régions

- Marchés de fournitures et services courants P. 45
- Marchés de travaux P. 47
- Marchés de prestations intellectuelles P. 48



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTÈRE DE LA SANTE

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CAM RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION EN VUE D'UN ACCORD-CADRE POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA STRATEGIE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROJET SWEDD+

Publication : Quotidien des marchés publics N°4218 du 02 septembre 2025 ; Nombre de plis reçus : 14

Date d'ouverture des plis : 01 octobre 2025 ; Date de délibération : 05 mai 2025

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés pour la délibération (CAM) :

Lettre N° 2025- 2440/MS/SG/DMP du 26/11/2025.

Financement : Crédit/IDA n° Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140

Référence STEP : BF-SWEDD-BF-489656-NC-RFB

Soumissionnaires	Résultats de l'évaluation technique			Commentaires	
	Evaluation de la conformité technique	Evaluation des critères notés			
		Notes/critères	Observations		
BCS sarl	Item 25. Diffuser la capsule à travers les réseaux sociaux : cette diffusion devrait être active pour que le message atteigne le maximum de cibles : Absence de proposition nominative de réseaux sociaux	1-Capacité organisationnelle, approche méthodologique et programme de réalisation de la communication : 27.5 /48 pts 1-1-Capacité organisationnelle : 13/20 1-2-Approche méthodologique et innovations : 6.5/13 1-3-Programme de travail proposé pour la réalisation et la gestion environnementale et sociale : 08/15 2-Les caractéristiques de performance ou de fonctionnalité : 26 /32 pts 2-1 -Calendrier (Item n°1) qualité du support physique : 05/7 2-2- Qualité de la conception et reproduction des outils pour la visibilité du projet SWEDD+ (Item n°2) : 10/10 2-3- Item N°4 la durée du spot radio et TV supérieur à 50s et la qualité du message : 2.5/2.5 2-4 -Item n°8 visibilités de l'espace à louer pour la mise en place des affiches grand format pendant 01 mois : 5/5 2-5- Item N°14 innovations à apporter sur les logos des campagnes thématiques : 2.5/2.5 2-6- Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions :01/5	- L'approche méthodologique est standard et ne traite pas pleinement des innovations en matière d'organisation de la communication pour le changement Social et comportemental. L'agence n'a pas proposé d'approche méthodologique relative aux questions environnementales, aux questions Exploitations et Abus Sexuel (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) et Violence Basée sur le Genre (VBG) de façon détaillée ; l'approche ne traite pas de la capitalisation générale des activités de la stratégie CCSC. - Le planning ne fait pas ressortir les quantités selon la période (année) de mise en œuvre de l'accord-cadre et ne se repose pas sur le programme d'activités chiffrée du DAO. Les risques pouvant entraîner des retards dans les réalisations, diffusions et reproductions des outils de la communication et mesures d'atténuation ne sont pas explicitement évoqués. -Calendrier (Item n°1) qualité du support physique:	Expérience: Avoir déjà réalisé au moins deux (02) marchés similaires chacun d'une valeur d'au moins cent quarante-quatre millions cinq cent mille (144 500 000) F CFA HT au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) NB/ joindre les copies des marchés cités et des copies des procès-verbaux de réception desdits marchés: Absence de marché de taille demandée (Le marché dont le montant est le plus élevé et exécuté au cours de la période demandée est la production audio-visuelle au profit du MUAFH d'un montant de 44 958 000 F CFA TTC) Non conforme	

		<p>3- Renforcement des capacités : 08 / 20 points</p> <p>3-1-Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications : 04/10</p> <p>3-2- Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet : 04/10</p> <p>NOTE TOTALE SUR 100 : 61,5 pts</p> <p>Score minimum non requis (note <70/100 points)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de précision sur le format et le type de papier; - Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions: les réseaux sociaux concernés n'ont pas été cités -Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications: Absence d'un programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications développé; - Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet: absence de plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet développé 		
DEFICOM	Conforme	<p>1-Capacité organisationnelle, approche méthodologique et programme de réalisation de la communication : 39.5 /48 pts</p> <p>1-1-Capacité organisationnelle : 18/20</p> <p>1-2-Approche méthodologique et innovations : 10/13</p> <p>1-3-Programme de travail proposé pour la réalisation et la gestion environnementale et sociale : 11.5/15</p> <p>2- Les caractéristiques de performance ou de fonctionnalité : 32/32 pts</p> <p>2-1 -Calendrier (Item n°1) qualité du support physique : 07/7</p> <p>2-2- Qualité de la conception et reproduction des outils pour la visibilité du projet SWEDD+ (Item n°2) : 10/10</p> <p>2-3- Item N°4 la durée du spot radio et TV supérieur à 50s et la qualité du message : 2.5/2.5</p> <p>2-4 -Item n°8 visibilités de l'espace à louer pour la mise en place des affiches grand format pendant 01 mois : 5/5</p> <p>2-5- Item N°14 innovations à apporter sur les logos des campagnes thématiques : 2.5/2.5</p> <p>2-6- Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions :05/5</p> <p>3- Renforcement des capacités : 14 / 20 points</p> <p>3-1-Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications : 07/10</p> <p>3-2- Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet : 07/10</p> <p>NOTE TOTALE SUR 100: 85,5 pts</p> <p>Score minimum requis (note >70/100 points)</p>	Conforme	Conforme	Conforme
EXCELLE GROUP INTERNATIONAL	- Item 1 : Concevoir et imprimer en 300 exemplaires un calendrier planning chaque année au titre du projet SWEDD+: Il s'agira de proposer la maquette à	<p>1-Capacité organisationnelle, approche méthodologique et programme de réalisation de la communication : 25.5 /48 pts</p> <p>1-1-Capacité organisationnelle : 12/20</p> <p>1-2-Approche méthodologique et innovations : 06/13</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Carte grise du véhicule de liaison est absente de l'offre. -Le chiffre d'affaires fourni est insuffisant (n'atteint pas le montant demandé dans le DAO); absence de marchés similaires de taille demandée ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen d'au moins deux cent soixante-onze millions (271 000 000) francs CFA au cours des trois (03) dernières années 	Non conforme

	<p>l'attention de l'Unité de gestion et des acteurs SWEDD+ qui vont se charger de la valider avant reproduction en 300 exemplaires chaque année :</p> <p>Format A0 avec des dimensions de 118,9 cm x 84,0 cm ou 65/100 : Papier brillant ou papier à finition mate/Impression quadrichromie numérique/</p> <p>Absence de précision sur le format et le type de papier ;</p> <p>-item 22 : Diffuser la capsule à travers les réseaux sociaux : Cette diffusion devrait être active pour que le message atteigne le maximum de cibles.</p> <p>Absence de proposition nominative de réseaux sociaux ;</p>	<p>1-3-Programme de travail proposé pour la réalisation et la gestion environnementale et sociale : 7.5/15</p> <p>2- Les caractéristiques de performance ou de fonctionnalité : 27. 5/32 pts</p> <p>2-1 -Calendrier (Item n°1) qualité du support physique : 05/7</p> <p>2-2- Qualité de la conception et reproduction des outils pour la visibilité du projet SWEDD+ (Item n°2) : 10/10</p> <p>2-3- Item N°4 la durée du spot radio et TV supérieur à 50s et la qualité du message : 2.5/2.5</p> <p>2-4 -Item n°8 visibilités de l'espace à louer pour la mise en place des affiches grand format pendant 01 mois : 5/5</p> <p>2-5- Item N°14 innovations à apporter sur les logos des campagnes thématiques : 2.5/2.5</p> <p>2-6- Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions : 2.5/5</p> <p>3- Renforcement des capacités : 10 / 20 points</p> <p>3-1-Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications : 05/10</p> <p>3-2- Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet : 05/10</p> <p>NOTE TOTALE SUR 100 : 63pts</p> <p>Score minimum non requis (note <70/100 points)</p>	<p>-Absence d'approche méthodologique claire relative aux questions environnementales et sociales, ni aux questions d'Exploitations et Abus Sexuel (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) et Violence Basée sur le Genre (VBG).</p> <p>Il n'y a pas de méthodologie claire sur la capitalisation générale des activités mais seulement les projets déjà réalisés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de planning d'approvisionnement des conceptions, insertions, reproductions et diffusions des outils de communications. <p>Absence de planning clairement proposé.</p> <p>L'agence fait cas seulement des risques liés à la diffusion et nom les autres aspects (réalisation et reproduction) ;</p> <p>- Calendrier (Item n°1) qualité du support physique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de précision sur le format et le type de support ; - Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions : l'agence n'a pas fait de proposition nominative de réseaux sociaux ; <p>-Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications : absence de programme formel de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications proposé par l'agence ;</p> <p>- Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet : Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet non clairement proposé par l'agence.</p>	<p>(2022, 2023 et 2024): chiffres d'affaires insuffisant. (Le chiffre d'affaires annuel moyen fournit = 122 727 826) ;</p> <p>-Expérience : Avoir déjà réalisé au moins deux (02) marchés similaires chacun d'une valeur d'au moins cent quarante-quatre millions cinq cent mille (144 500 000) F CFA HT au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024)</p> <p>NB/ joindre les copies des marchés cités et des copies des procès-verbaux de réception desdits marchés : absence de marché de taille demandée. (Le marché dont le montant est le plus élevé et exécuté au cours de la période demandée est le marché à commande n°38/00/01/02/00/2025 /00208 pour la production des visuelles du MUH d'un montant de 23 482 000 F CFA TTC) ;</p> <p>Un (01) véhicule de liaison : absence de carte grise du véhicule de liaison</p>
ACE- DEVELOPPEMENT SYNERGIE	<p>De l'item 01 à 26 aucune proposition technique n'a été faite</p>	<p>1-Capacité organisationnelle, approche méthodologique et programme de réalisation de la communication : 28 /48 pts</p> <p>1-1-Capacité organisationnelle : 15.5/20</p> <p>1-2-Approche méthodologique et innovations : 06.5/13</p> <p>1-3-Programme de travail proposé pour la réalisation et la gestion environnementale et sociale : 06/15</p> <p>2- Les caractéristiques de performance ou de fonctionnalité : 13/32 pts</p> <p>2-1 -Calendrier (Item n°1) qualité du support physique : 05/7</p> <p>2-2- Qualité de la conception et reproduction des outils pour la visibilité du projet SWEDD+ (Item n°2) : 00/10</p> <p>2-3- Item N°4 la durée du spot radio et TV supérieur à 50s et la qualité du message : 2.5/2.5</p> <p>2-4 -Item n°8 visibilités de l'espace à louer pour la mise en place des affiches grand format pendant 01 mois : 00/5</p> <p>2-5- Item N°14 innovations à apporter sur les logos des campagnes thématiques : 2.5/2.5</p>	<p>-un véhicule de liaison n'a pas été proposé. Un (01) marché similaire de taille demandée fourni mais en cours d'exécution.</p> <p>L'agence a un chiffre d'affaires suffisant.</p> <p>-Absence de planning de diffusion clairement proposé, absence d'un système de suivi de l'efficacité des diffusions et de la qualité des contenus et absence de mécanisme pour éviter les retards éventuels dans les diffusions;</p> <p>- Absence de description des innovations en matière d'organisation de la communication pour le changement social et comportemental.</p> <p>Absence d'approche méthodologique relative aux questions environnementales et sociales et aux questions d'Exploitations et Abus Sexuel (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) et Violence Basée sur le Genre (VBG) proprement décrite.</p> <p>-La méthodologie pour la capitalisation générale des activités de la stratégie CCSC se</p>	<p>Expérience : Avoir déjà réalisé au moins deux (02) marchés similaires chacun d'une valeur d'au moins cent quarante-quatre millions cinq cent mille (144 500 000) F CFA HT au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) : absence de marché de taille demandée (le marché dont le montant est le plus élevé et exécuté au cours de la période demandée est le marché n°14/00/02/05/80/2025 /00221 pour la préparation, organisation, communication et suivi de la compétition de plans d'affaires d'un montant de 72 570 000 F CFA TTC)</p> <p>- Un (01) véhicule de liaison : preuve de</p>

		<p>2-6- Item n°25 les auras ou choix des réseaux sociaux proposés pour les diffusions :03/5</p> <p>3- Renforcement des capacités : 06.5 / 20 points</p> <p>3-1-Programme de renforcement des capacités du personnel clé local chargé de la gestion des communications : 03.5/10</p> <p>3-2- Plan d'utilisation des canaux ou réseaux locaux de communication pour la visibilité du projet : 03/10</p> <p>NOTE TOTALE SUR 100 : 47.5 pts Score minimum non requis (note <70/100 points)</p>	<p>limite à rassembler les outils/supports de communication;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non prise en compte des risques pouvant entraîner des retards dans les réalisations, diffusions et reproductions des outils de la communication ainsi que des mesures d'atténuation. -Absence de proposition nominative de réseaux sociaux mais animation de la page facebook du projet SWEDD+; - Item n°8 visibilité de l'espace à louer pour la mise en place des affiches grand format pendant 01 mois: Caractéristiques techniques non proposées 	<p>l'existence d'un (01) véhicule de liaison non fournie</p>	
Conclusion	Conformément au point 30.9 des Instructions aux Soumissionnaires (IS), seul l'agence DEFICOM a été évaluée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offre et aux critères de qualification. Elle a été retenue pour l'ouverture de sa proposition financière.				

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Appel d'offres ouvert par anticipation N°2026-002/CENOU/DG/PRM du 13/10/2025 pour le gardiennage des locaux du CENOU.

Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 Publication de l'avis : RMP N°4251 du vendredi 17 octobre 2025.

Date de d'ouverture des plis : 17/11/2025. Lettre de convocation CAM : N° 2025-000070/CENOU/DG/PRM du 12/11/2025.

Nombre de plis reçus : trente (30). Date de délibération : 05/12/2025.

Lot 1 : Gardiennage des locaux de la Direction Générale du CENOU et de la cité universitaire de Kossodo

Borne inférieure : 32 735 502 TTC

Seuil de tolérance : 31 098 727 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF) SARL	Min : 6 253 849 TTC Max : 25 015 396 TTC	Min : 12 366 368 HTVA Min : 14 592 314 TTC Max : 21 199 488 HTVA Max : 25 015 396 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
2	PYRAMIDE SERVICES SARL	Min : 7 963 584 TTC Max : 31 854 336 TTC	Min : 15 747 200 HTVA Min : 18 581 696 TTC Max : 26 995 200 HTVA Max : 31 854 336 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 0001/2025/PS/CENOU/DG du 05/12/2025. Conforme : 3 ^e
3	BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL	Min : 6 709 920 HTVA Max : 26 839 680 HTVA	Min : 15 656 480 HTVA Max : 26 839 680 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 1 ^e
4	BPS PROTECTION SARL	Min : 7 929 033 TTC Max : 31 716 134 TTC	Min : 15 678 880 HTVA Min : 18 501 078 TTC Max : 26 878 080 HTVA Max : 31 716 134 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 2 ^e
5	GROUPE WEND-KUNI SECURITE	Min : 23 334 500 TTC Max : 40 002 000 TTC	Min : 19 775 000 HTVA Min : 23 334 500 TTC Max : 33 900 000 HTVA Max : 40 002 000 TTC	Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 10 et 12 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
6	LIONS SECURITY SARL	Min : 8 297 760 TTC Max : 33 191 040 TTC	Min : 16 408 000 HTVA Min : 19 361 440 TTC Max : 28 128 000 HTVA Max : 33 191 040 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Conforme : 4 ^e
7	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 18 225 690 TTC Max : 31 244 040 TTC	Min : 15 445 500 HTVA Min : 18 225 690 TTC Max : 26 478 000 HTVA Max : 31 244 040 TTC	- Prix confirmé par lettre 082/11/adm/25 du 26 novembre 2025. Conforme : 6 ^e
8	SOCIETE WEND N'A ZAAD	Min : 7 763 460 HTVA Max : 31 053 840 HTVA	Min : 18 114 740 HTVA Max : 31 053 840 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
9	MAXIMUM PROTECTION SARL	Min : 5 097 827 TTC Max : 20 391 306 TTC	Min : 10 080 448 HTVA Min : 11 894 929 TTC Max : 17 280 768 HTVA Max : 20 391 306 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme -offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel ; -les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
10	GUESWENDE SECURITE SARL	Min : 8 575 296 TTC Max : 34 301 184 TTC	Min : 16 956 800 HTVA Min : 20 009 024 TTC Max : 29 068 800 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme

			Max : 34 301 184TTC	Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics non fournies.
11	E-VISION SARL	Min : 18 502 400 TTC Max : 31 718 400 TTC	Min : 15 680 000 HTVA Min : 18 502 400 TTC Max : 26 880 000 HTVA Max : 31 718 400 TTC	Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
12	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 6 712 128 HTVA Max : 26 848 512 HTVA	Min : 15 661 632 HTVA Max : 26 848 512 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
13	AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOLUA (ASGP) SARL	Min : 7 189 440 HTVA Min : 8 483 539 TTC Max : 28 757 760 HTVA Max : 33 934 157 TTC	Min : 16 775 360 HTVA Min : 19 794 925 TTC Max : 28 757 760 HTVA Max : 33 934 157 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Conforme : 5 ^e
14	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA (GPS BURKINA) SARL	Min : 8 184 480 TTC Max : 32 737 920 TTC	Min : 16 184 000 HTVA Min : 19 097 120 TTC Max : 27 744 000 HTVA Max : 32 737 920 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
15	YIDQUI SERVICE SARL	Min : 7 998 276 TTC Max : 31 993 104 TTC	Min : 15 815 800 HTVA Min : 18 662 644 TTC Max : 27 112 800 HTVA Max : 31 993 104 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.

Attributaire provisoire **BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL** pour un montant minimum de **six millions sept cent neuf mille neuf cent vingt (6 709 920) F CFA HTVA** et un montant maximum de **vingt-six millions huit cent trente-neuf mille six cent quatre-vingts (26 839 680) F CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **trois (03) mois** pour chaque commande.

Lot 2 : Gardiennage des locaux des cités universitaires de Patte d'Oie et de l'ENS

Borne inférieure : 9 327 060 TTC

Seuil de tolérance : 8 860 707 TTC

1	INTERNATIONAL PROTECTIVE SERVICES AND SECURITY (IPSS) SARL	Min : 5 600 000 TTC Max : 9 600 000 TTC	Min : 5 600 000 HTVA Max : 9 600 000 HTVA	TVA=0 Conforme : 8 ^e
2	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF) SARL	Min : 1 758 991 TTC Max : 7 035 962 TTC	Min : 3 478 230 HTVA Min : 4 104 311 TTC Max : 5 962 680 HTVA Max : 7 035 962 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
3	AGENCE DE SECURITE SERPICO SARL	Min : 1 785 000 HTVA Max : 7 140 000 HTVA	Min : 4 165 000 HTVA Max : 7 140 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
4	PYRAMIDE SERVICES SARL	Min : 2 262 060 TTC Max : 9 048 240 TTC	Min : 4 473 000 HTVA Min : 5 278 140 TTC Max : 7 668 000 HTVA Max : 9 048 240 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 0001/2025/PS/CENOU/DG du 05/12/2025. Conforme : 1 ^{er}
5	BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL	Min : 1 919 970 HTVA Max : 7 679 880 HTVA	Min : 4 479 930 HTVA Max : 7 679 880 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 2 ^e
6	BPS PROTECTION SARL	Min : 2 272 095 TTC Max : 9 088 383 TTC	Min : 4 492 845 HTVA Min : 5 301 557 TTC Max : 7 702 020 HTVA Max : 9 088 383 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 4 ^e
7	INDEX SECURITY GUARD	Min : 2 040 000 HTVA Max : 8 160 000 HTVA	-	Non conforme : Montant de la garantie de soumission non conforme (300 000 F CFA au lieu de 360 000 F CFA).
8	LIONS SECURITY SARL	Min : 2 268 432 TTC Max : 9 073 728 TTC	Min : 4 485 600 HTVA Min : 5 293 008 TTC Max : 7 689 600 HTVA Max : 9 073 728 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 3 ^e
9	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 4 212 600 TTC Max : 7 221 600 TTC	Min : 3 570 000 HTVA Min : 4 212 600 TTC Max : 6 120 000 HTVA Max : 7 221 600 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
10	SOCIETE WEND N'A ZAAD	Min : 2 209 200 HTVA Max : 8 836 800 HTVA	Min : 5 154 800 HTVA Max : 8 836 800 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
11	MAXIMUM PROTECTION SARL	Min : 1 433 764 TTC Max : 5 735 055 TTC	Min : 2 835 126 HTVA Min : 3 345 449 TTC Max : 4 860 216 HTVA Max : 5 735 055 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : -offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel ;

				-les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
12	GUESWENDE SECURITE SARL	Min : 2 446 848 TTC Max : 9 787 392 TTC	Min : 4 838 400 HTVA Min : 5 709 312 TTC Max : 8 294 400 HTVA Max : 9 787 392 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Variation du montant minimum = 133%. Non conforme : Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics non fournies.
13	E-VISION SARL	Min : 5 159 196 TTC Max : 8 844 336 TTC	Min : 4 372 200 HTVA Min : 5 159 196 TTC Max : 7 495 200 HTVA Max : 8 844 336 TTC	Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
14	S.M.A.N SERVICES SARL	Min : 5 379 573 TTC Max : 9 222 125 TTC	Min : 4 558 960 HTVA Min : 5 379 573 TTC Max : 7 815 360 HTVA Max : 9 222 125 TTC	-Prix confirmé par lettre s/n du 27/11/2025. Conforme : <i>6^e</i>
15	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 1 958 040 HTVA Max : 7 640 676 HTVA	Min : 4 457 061 HTVA Max : 7 640 676 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
16	AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOLA (ASGP) SARL	Min : 2 041 200 HTVA Min : 2 408 616 TTC Max : 8 164 800 HTVA Max : 9 634 464 TTC	Min : 4 762 800 HTVA Min : 5 620 104 TTC Max : 8 164 800 HTVA Max : 9 634 464 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Conforme : <i>5^e</i>
17	SOCIETE HABOUS SECURITY SARL	Min : 4 550 000 HTVA Max : 7 800 000 HTVA	Min : 4 550 000 HTVA Max : 7 800 000 HTVA	Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
18	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA (GPS BURKINA) SARL	Min : 2 258 520 TTC Max : 9 034 080 TTC	Min : 4 466 000 HTVA Min : 5 269 880 TTC Max : 7 656 000 HTVA Max : 9 034 080 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
19	YIDOUUI SERVICE SARL	Min : 2 302 062 TTC Max : 9 208 248 TTC	Min : 4 552 100 HTVA Min : 5 371 478 TTC Max : 7 803 600 HTVA Max : 9 208 248 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
20	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 4 692 870 HTVA Max : 8 044 920 HTVA	Min : 4 692 870 HTVA Max : 8 044 920 HTVA	Conforme : <i>7^e</i>
Attributaire provisoire		PYRAMIDE SERVICES SARL pour un montant minimum de un million neuf cent dix-sept mille (1 917 000) F CFA HTVA soit deux millions deux cent soixante-deux mille soixante (2 262 060) F CFA TTC et un montant maximum de sept millions six cent soixante-huit mille (7 668 000) F CFA HTVA soit neuf millions quarante-huit mille deux cent quarante (9 048 240) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 3 : Gardiennage des locaux de la cité universitaire de l'UTS

			Seuil de tolérance : 16 541 934 TTC
1	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF) SARL	Min : 3 911 700 TTC Max : 15 646 800 TTC	Min : 7 735 000 HTVA Min : 9 127 300 TTC Max : 13 260 000 HTVA Max : 15 646 800 TTC
2	PYRAMIDE SERVICES SARL	Min : 4 248 000 TTC Max : 16 992 000 TTC	Min : 8 400 000 HTVA Min : 9 912 000 TTC Max : 14 400 000 HTVA Max : 16 992 000 TTC
3	BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL	Min : 3 574 080 HTVA Max : 14 296 320 HTVA	Min : 8 339 520 HTVA Max : 14 296 320 HTVA
4	BPS PROTECTION SARL	Min : 4 224 335 TTC Max : 16 897 340 TTC	Min : 8 353 205 HTVA Min : 9 856 782 TTC Max : 14 319 780 HTVA Max : 16 897 340 TTC
5	LIONS SECURITY SARL	Min : 4 263 753 TTC Max : 17 055 012 TTC	Min : 8 431 150 HTVA Min : 9 948 757 TTC Max : 14 453 400 HTVA Max : 17 055 012 TTC
6	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 8 549 100 TTC Max : 14 655 600 TTC	Min : 7 245 000 HTVA Min : 8 549 100 TTC Max : 12 420 000 HTVA Max : 14 655 600 TTC
7	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 4 134 210 HTVA Max : 16 536 840 HTVA	Min : 9 646 490 HTVA Max : 16 536 840 HTVA

				Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1
8	MAXIMUM PROTECTION SARL	Min : 2 708 220 TTC Max : 10 832 881 TTC	Min : 5 355 238 HTVA Min : 6 319 181 TTC Max : 9 180 408 HTVA Max : 10 832 881 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : -offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel ; -les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
9	E-VISION SARL	Min : 9 660 896 TTC Max : 16 561 536 TTC	Min : 8 187 200 HTVA Min : 9 660 896 TTC Max : 14 035 200 HTVA Max : 16 561 536 TTC	Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
10	ZOULA YIDINPEN SECURITY (ZYS) SARL	Min : 8 512 000 HTVA Max : 14 592 000 HTVA	Min : 8 512 000 HTVA Max : 14 592 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Non conforme : Les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
11	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 3 574 386 HTVA Max : 14 297 544 HTVA	Min : 8 340 234 HTVA Max : 14 297 544 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
12	AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOLUA (ASGP) SARL	Min : 3 814 800 HTVA Min : 4 501 464 TTC Max : 15 259 200 HTVA Max : 18 005 856 TTC	Min : 8 901 200 HTVA Min : 10 503 416 TTC Max : 15 259 200 HTVA Max : 18 005 856 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Conforme : 5 ^e
13	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA (GPS BURKINA) SARL	Min : 4 219 680 TTC Max : 16 878 720 TTC	Min : 8 344 000 HTVA Min : 9 845 920 TTC Max : 14 304 000 HTVA Max : 16 878 720 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
14	YIDOU SERVICE SARL	Min : 4 291 542 TTC Max : 17 166 168 TTC	Min : 8 486 100 HTVA Min : 10 013 598 TTC Max : 14 547 600 HTVA Max : 17 166 168 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
15	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 8 730 435 HTVA Max : 14 966 460 HTVA	Min : 8 730 435 HTVA Max : 14 966 460 HTVA	Conforme : 6 ^e
Attributaire provisoire		BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL pour un montant minimum de trois millions cinq cent soixante-quatorze mille quatre-vingts (3 574 080) F CFA HTVA et un montant maximum de quatorze millions deux cent quatre-vingt-seize mille trois cent vingt (14 296 320) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 4 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Bobo-Dioulasso et des cités universitaires Koubawé et de Nasso

			Borne inférieure : 26 686 004 TTC	Seuil de tolérance : 25 351 704 TTC
1	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF) SARL	Min : 5 085 210 TTC Max : 20 340 840 TTC	Min : 10 055 500 HTVA Min : 11 865 490 TTC Max : 17 238 000 HTVA Max : 20 340 840 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
2	PYRAMIDE SERVICES SARL	Min : 6 464 040 TTC Max : 25 856 160 TTC	Min : 12 782 000 HTVA Min : 15 082 760 TTC Max : 21 912 000 HTVA Max : 25 856 160 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 0001/2025/PS/CENOU/DG du 05/12/2025. Conforme : 2 ^e
3	BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL	Min : 5 447 910 HTVA Max : 21 791 640 HTVA	Min : 12 711 790 HTVA Max : 21 791 640 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 1 ^{er}
4	BPS PROTECTION SARL	Min : 6 423 931 TTC Max : 25 695 727 TTC	Min : 11 977 980 HTVA Min : 14 134 016 TTC Max : 20 533 680 HTVA Max : 24 229 742 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; -Prix unitaire en lettres (62 400) différent du prix unitaire en chiffres (69 795). Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
5	LIONS SECURITY SARL	Min : 6 465 810 TTC Max : 25 863 240 TTC	Min : 12 785 500 HTVA Min : 15 086 890 TTC Max : 21 918 000 HTVA Max : 25 863 240 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 3 ^e
6	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 14 029 610 TTC Max : 24 050 760 TTC	Min : 11 889 500 HTVA Min : 14 029 610 TTC Max : 20 382 000 HTVA Max : 24 050 760 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
7	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 6 299 040 HTVA Max : 25 196 160 HTVA	Min : 14 697 760 HTVA Max : 25 196 160 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.

8	MAXIMUM PROTECTION SARL	Min : 4 141 984 TTC Max : 16 567 936 TTC	Min : 8 190 364 HTVA Min : 9 664 630 TTC Max : 14 040 624 HTVA Max : 16 567 936 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : -offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel ; -les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
9	E-VISION SARL	Min : 14 872 130 TTC Max : 25 495 080 TTC	Min : 12 603 500 HTVA Min : 14 872 130 TTC Max : 21 606 000 HTVA Max : 25 495 080 TTC	 Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
10	AGENCE DE PROTECTION ET DE SECURITE PLUS (APS+) SARL	Min : 7 409 556 TTC Max : 29 638 225 TTC	Min : 14 651 665 HTVA Min : 17 288 965 TTC Max : 25 117 140 HTVA Max : 29 638 225 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Conforme : 5^e
11	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 5 437 068 HTVA Max : 21 748 272 HTVA	Min : 12 686 492 HTVA Max : 21 748 272 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
12	AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOLA (ASGP) SARL	Min : 5 842 200 HTVA Min : 6 893 796 TTC Max : 23 368 800 HTVA Max : 27 575 184 TTC	Min : 13 631 800 HTVA Min : 16 085 524 TTC Max : 23 368 800 HTVA Max : 27 575 184 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Conforme : 4^e
13	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA (GPS BURKINA) SARL	Min : 6 510 060 TTC Max : 26 040 240 TTC	Min : 12 873 000 HTVA Min : 15 190 140 TTC Max : 22 068 000 HTVA Max : 26 040 240 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
14	YIDOU SERVICE SARL	Min : 6 471 120 TTC Max : 25 884 480 TTC	Min : 12 796 000 HTVA Min : 15 099 280 TTC Max : 21 936 000 HTVA Max : 25 884 480 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2, 3 et 4 : 3 au lieu de 7. Non conforme Absence de la carte grise de la moto.
15	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 15 673 840 HTVA Max : 26 869 440 HTVA	Min : 15 673 840 HTVA Max : 26 869 440 HTVA	 Conforme : 6^e
Attributaire provisoire		BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL pour un montant minimum de cinq millions quatre cent quarante-sept mille neuf cent dix (5 447 910) F CFA HTVA et un montant maximum de vingt et un millions sept cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante (21 791 640) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 5 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou et des cités universitaires de Koudougou

Borne inférieure : 20 804 995 TTC

Seuil de tolérance : 19 764 745 TTC

1	PYRAMIDE SERVICES SARL	Min : 5 030 340 TTC Max : 20 121 360 TTC	Min : 9 947 000 HTVA Min : 11 737 460 TTC Max : 17 052 000 HTVA Max : 20 121 360 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 0001/2025/PS/CENOU/DG du 05/12/2025. Conforme : 3^e
2	BETIE PRESTATIONS DE SERVICES (BPS) SARL	Min : 4 244 400 HTVA Max : 16 977 600 HTVA	Min : 9 903 600 HTVA Max : 16 977 600 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 2^e
3	BPS PROTECTION SARL	Min : 5 004 852 TTC Max : 20 019 408 TTC	Min : 9 896 600 HTVA Min : 11 677 988 TTC Max : 16 965 600 HTVA Max : 20 019 408 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 1^{er}
4	INDEX SECURITY GUARD	Min : 4 308 000 HTVA Max : 17 232 000 HTVA	Min : 10 052 000 HTVA Max : 17 232 000 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre n°2025-001/ISG/DG du 05 décembre 2025. Conforme : 5^e
5	LIONS SECURITY SARL	Min : 5 040 960 TTC Max : 20 163 840 TTC	Min : 9 968 000 HTVA Min : 11 762 240 TTC Max : 17 088 000 HTVA Max : 20 163 840 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 4^e
6	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 10 940 370 TTC Max : 18 754 920 TTC	Min : 9 271 500 HTVA Min : 10 940 370 TTC Max : 15 894 000 HTVA Max : 18 754 920 TTC	 Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
7	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 4 889 150 HTVA Max : 19 596 600 HTVA	Min : 11 431 350 HTVA Max : 19 596 600 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
8	MAXIMUM PROTECTION SARL	Min : 3 186 142 TTC Max : 12 744 566 TTC	Min : 6 300 280 HTVA Min : 7 434 330 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7.

			Max : 10 800 480 HTVA Max : 12 744 566 TTC	Non conforme : -offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel ; -les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
9	E-VISION SARL	Min : 11 275 726 TTC Max : 19 329 816 TTC	Min : 9 555 700 HTVA Min : 11 275 726 TTC Max : 16 381 200 HTVA Max : 19 329 816 TTC	Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
10	S.M.A.N SERVICES SARL	Min : 11 685 835 TTC Max : 20 032 860 TTC	Min : 9 903 250 HTVA Min : 11 685 835 TTC Max : 16 977 000 HTVA Max : 20 032 860 TTC	-Prix confirmé par lettre s/n du 27/11/2025. Conforme : 2 ^e
11	AGENCE DE PROTECTION ET DE SECURITE PLUS (APS+) SARL	Min : 5 523 745 TTC Max : 22 094 980 TTC	Min : 10 922 660 HTVA Min : 12 888 739 TTC Max : 18 724 560 HTVA Max : 22 094 980 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Conforme : 7 ^e
12	ZOULA YIDINPEN SECURITY (ZYS) SARL	Min : 10 087 000 HTVA Max : 17 292 000 HTVA	Min : 10 087 000 HTVA Max : 17 292 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Non conforme : Les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
13	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 4 235 640 HTVA Max : 16 942 560 HTVA	Min : 9 883 160 HTVA Max : 16 942 560 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Variation du montant minimum = 133%. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
14	AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOLA (ASGP) SARL	Min : 4 518 000 HTVA Min : 5 331 240 TTC Max : 18 072 000 HTVA Max : 21 324 960 TTC	Min : 10 542 000 HTVA Min : 12 439 560 TTC Max : 18 072 000 HTVA Max : 21 324 960 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Conforme : 6 ^e
15	GENERAL DES PRESTATIONS DE SERVICES DU BURKINA (GPS BURKINA) SARL	Min : 4 927 680 TTC Max : 19 710 720 TTC	Min : 9 744 000 HTVA Min : 11 497 920 TTC Max : 16 704 000 HTVA Max : 19 710 720 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
16	YIDOU SERVICE SARL	Min : 5 084 856 TTC Max : 20 339 424 TTC	Min : 10 054 800 HTVA Min : 11 864 664 TTC Max : 17 236 800 HTVA Max : 20 339 424 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1, 2 et 3 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Absence de la carte grise de la moto.
17	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 10 357 900 HTVA Max : 17 756 400 HTVA	Min : 10 357 900 HTVA Max : 17 756 400 HTVA	Conforme : 9 ^e
Attributaire provisoire		BPS PROTECTION SARL pour un montant minimum de quatre millions deux cent quarante et un mille quatre cents (4 241 400) F CFA HTVA soit cinq millions quatre mille huit cent cinquante-deux (5 004 852) F CFA TTC et un montant maximum de seize millions neuf cent soixante-cinq mille six cents (16 965 600) F CFA HTVA soit vingt millions dix-neuf mille quatre cent huit (20 019 408) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 6 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ziniaré

Borne inférieure : 2 021 192 TTC

Seuil de tolérance : 1 920 133 TTC

1	GROUPE WEND-KUNI SECURITE	Min : 1 197 700 TTC Max : 2 053 200 TTC	Min : 1 015 000 HTVA Min : 1 197 700 TTC Max : 1 740 000 HTVA Max : 2 053 200 TTC	Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 10 et 12 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 4 ^e
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 2 ^e
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 925 120 TTC Max : 1 585 920 TTC	Min : 784 000 HTVA Min : 925 120 TTC Max : 1 344 000 HTVA Max : 1 585 920 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
5	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 477 030 HTVA Max : 1 908 120 HTVA	Min : 1 113 070 HTVA Max : 1 908 120 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 415 866 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	Min : 970 354 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}
7	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.

			Max : 1 920 096 TTC	
8	S.M.A.N SERVICES SARL	Min : 1 215 046 TTC Max : 2 082 936 TTC	Min : 1 029 700 HTVA Min : 1 215 046 TTC Max : 1 765 200 HTVA Max : 2 082 936 TTC	Conforme : <i>7^e</i>
9	ZOULA YIDINPEN SECURITY (ZYS) SARL	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Non conforme : Les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
10	SAAGA SECURITE/SERVICES SARL	Min : 1 057 000 HTVA Max : 1 812 000 HTVA	Min : 1 057 000 HTVA Max : 1 812 000 HTVA	- lettre de soumission non adressée à l'autorité contractante ; - attestation de situation fiscale, attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics non fournies.
11	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
12	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 1 013 684 HTVA Max : 1 737 744 HTVA	Min : 1 013 684 HTVA Max : 1 737 744 HTVA	Conforme : <i>6^e</i>
13	OMNIGUARD INTERNATIONAL SARL	Min : 390 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Min : 910 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
14	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+) SARL	Min : 534 186 TTC Max : 2 136 744 TTC	Min : 1 056 300 HTVA Min : 1 246 434 TTC Max : 1 810 800 HTVA Max : 2 136 744 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : <i>5^e</i>
15	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : <i>3^e</i>
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent quinze mille huit cent cent soixante-six (415 866) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatre (1 663 464) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande .		

Lot 7 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Déodougou

Borne inférieure : 2 024 226 TTC			Seuil de tolérance : 1 923 015 TTC
1	AFRICA SECURITY AND PERSONAL PROTECTION (AS2P) SARL	Min : 1 426 250 HTVA Max : 2 445 000 HTVA	-
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 1 072 148 TTC Max : 1 837 968 TTC	Min : 908 600 HTVA Min : 1 072 148 TTC Max : 1 557 600 HTVA Max : 1 837 968 TTC
5	AKAN GLOBAL SARL	Min : 412 446 HTVA Max : 1 649 784 HTVA	Min : 962 374 HTVA Max : 1 649 784 HTVA
6	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC
7	AGENCE DE PROTECTION ET DE SECURITE PLUS (APS+) SARL	Min : 509 929 TTC Max : 2 039 719 TTC	Min : 1 008 336 HTVA Min : 1 189 836 TTC Max : 1 728 576 HTVA Max : 2 039 719 TTC
8	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA
9	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 994 000 HTVA Max : 1 704 000 HTVA	Min : 994 000 HTVA Max : 1 704 000 HTVA

10	OMNIGUARD INTERNATIONAL SARL	Min : 390 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Min : 390 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.			
11	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+), SARL	Min : 493 830 TTC Max : 1 975 320 TTC	Min : 976 500 HTVA Min : 1 152 270 TTC Max : 1 674 000 HTVA Max : 1 975 320 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 010/AGP-G/2025 du 05 décembre 2025. Conforme : <i>2^e</i>			
12	RING SERCURITY SARL	Min : 531 000 TTC Max : 2 124 000 TTC	Min : 1 050 000 HTVA Min : 1 239 000 TTC Max : 1 800 000 HTVA Max : 2 124 000 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. 5^e ex-aequo			
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent douze mille quatre cent quarante-six (412 446) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (1 649 784) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					
Lot 8 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Ouahigouya							
Borne inférieure : 2 030 154 TTC							
Seuil de tolérance : 1 928 646 TTC							
1	AFRICA SECURITY AND PERSONAL PROTECTION (AS2P) SARL	Min : 1 426 250 HTVA Max : 2 445 000 HTVA	-	Non conforme : Délai de validité de l'offre mentionné sur la garantie de soumission non conforme (60 jours au lieu de 90 jours).			
2	GROUPE LANKDHA SECURITE SARL	Min : 962 999,8 HTVA Min : 1 136 339,764 TTC Max : 1 650 856,8 HTVA Max : 1 948 011,24 TTC	-	Non conforme : Délai de validité de l'offre mentionné sur la garantie de soumission non conforme (60 jours au lieu de 90 jours).			
3	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : <i>5^e</i>			
4	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 975 320 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : <i>2^e</i>			
5	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 1 040 760 TTC Max : 1 784 160 TTC	Min : 882 000 HTVA Min : 1 040 760 TTC Max : 1 512 000 HTVA Max : 1 784 160 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.			
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 412 446 HTVA Max : 1 649 784 HTVA	Min : 962 374 HTVA Max : 1 649 784 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : <i>1^{er}</i>			
7	GUESWENDE SECURITE SARL	Min : 520 380 TTC Max : 2 081 520 TTC	Min : 1 029 000 HTVA Min : 1 214 220 TTC Max : 1 764 000 HTVA Max : 2 081 520 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics non fournies.			
8	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.			
9	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.			
10	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 1 008 000 HTVA Max : 1 728 000 HTVA	Min : 1 008 000 HTVA Max : 1 728 000 HTVA	 Conforme : <i>6^e</i>			
11	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+), SARL	Min : 523 176 TTC Max : 2 092 706 TTC	Min : 1 034 530 HTVA Min : 1 220 745 TTC Max : 1 773 480 HTVA Max : 2 092 706 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : <i>4^e</i>			
12	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : <i>3^e</i>			
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent douze mille quatre cent quarante-six (412 446) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (1 649 784) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					
Lot 9 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Banfora							
Borne inférieure : 2 034 053 TTC			Seuil de tolérance : 1 932 351 TTC				

1	INTERNATIONAL PROTECTIVE SERVICES AND SECURITY (IPSS) SARL	Min : 1 236 002 TTC Max : 2 119 200 TTC	Min : 1 236 200 HTVA Min : 1 236 002 TTC Max : 2 119 200 HTVA Max : 2 119 200 TTC	Conforme : 6^e
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 4^e
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 HTVA Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 2^e
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 913 556 TTC Max : 1 566 096 TTC	Min : 774 200 HTVA Min : 913 556 TTC Max : 1 327 200 HTVA Max : 1 566 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
5	SOCIETE WEND N'A ZAAD	Min : 477 000 HTVA Max : 1 908 000 HTVA	Min : 1 113 000 HTVA Max : 1 908 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Variation du montant minimum = 133%. Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 412 446 HTVA Max : 1 649 784 HTVA	Min : 962 374 HTVA Max : 1 649 784 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1^{er}
7	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
8	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
9	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 1 001 000 HTVA Max : 1 716 000 HTVA	Min : 1 001 000 HTVA Max : 1 716 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Conforme : 5^e
10	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 3^e
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent douze mille quatre cent quarante-six (412 446) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (1 649 784) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 10 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Gaoua

Borne inférieure : 2 022 477 TTC

Seuil de tolérance : 1 921 353 TTC

1	INTERNATIONAL PROTECTIVE SERVICES AND SECURITY (IPSS) SARL	Min : 1 236 002 TTC Max : 2 119 200 TTC	Min : 1 236 200 HTVA Min : 1 236 002 TTC Max : 2 119 200 HTVA Max : 2 119 200 TTC	Conforme : 6^e
2	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE (SO.SE.REF) SARL	Min : 391 170 TTC Max : 1 564 680 TTC	Min : 773 500 HTVA Min : 912 730 TTC Max : 1 326 000 HTVA Max : 1 564 680 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
3	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 3^e
4	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 HTVA Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 2^e
5	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 941 640 TTC Max : 1 614 240 TTC	Min : 798 000 HTVA Min : 941 640 HTVA Max : 1 368 000 HTVA Max : 1 614 240 HTVA	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
6	SOCIETE WEND N'A ZAAD	Min : 478 050 HTVA Max : 1 912 200 HTVA	Min : 1 115 450 HTVA Max : 1 912 200 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
7	AKAN GLOBAL SARL	Min : 415 866 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	Min : 970 354 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ;

				- Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}			
8	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance			
9	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.			
10	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 980 000 HTVA Max : 1 680 000 HTVA	Min : 980 000 HTVA Max : 1 680 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Conforme : 5 ^e			
11	RING SERCURITY SARL	Min : 531 000 TTC Max : 2 124 000 TTC	Min : 1 050 000 HTVA Min : 1 239 000 TTC Max : 1 800 000 HTVA Max : 2 124 000 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 3 ^e ex-aequo			
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent quinze mille huit cent cent soixante-six (415 866) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatre (1 663 464) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					
Lot 11 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Kaya							
Borne inférieure : 2 009 878 TTC Seuil de tolérance : 1 909 384 TTC							
1	GROUPE WEND-KUNI SECURITE	Min : 1 197 700 TTC Max : 2 053 200 TTC	Min : 1 015 000 HTVA Min : 1 197 700 TTC Max : 1 740 000 HTVA Max : 2 053 200 TTC	Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 10 et 12 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.			
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 4 ^e			
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 2 ^e			
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 897 036 TTC Max : 1 537 776 TTC	Min : 760 200 HTVA Min : 897 036 TTC Max : 1 303 200 HTVA Max : 1 537 776 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.			
5	SOCIETE WEND N'A ZAAD	Min : 478 200 HTVA Max : 1 912 800 HTVA	Min : 1 115 800 HTVA Max : 1 912 800 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.			
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 413 904 HTVA Max : 1 655 616 HTVA	Min : 965 776 HTVA Max : 1 655 616 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}			
7	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Conforme : 5 ^e			
8	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.			
9	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 992 600 HTVA Max : 1 701 600 HTVA	Min : 992 600 HTVA Max : 1 701 600 HTVA	Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 6 ^e			
10	OMNIGUARD INTERNATIONAL SARL	Min : 390 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Min : 910 000 HTVA Max : 1 560 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.			
11	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+) SARL	Min : 516 840 TTC Max : 2 067 360 TTC	Min : 1 022 000 HTVA Min : 1 205 960 TTC Max : 1 752 000 HTVA Max : 2 067 360 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 3 ^e			
12	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 7 ^e			
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent treize mille neuf cent quatre (413 904) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent vingt-sept mille deux cents (1 627 200) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.					

Lot 12 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Dori				
Borne inférieure : 2 041 078 TTC			Seuil de tolérance : 1 939 024 TTC	
1	GROUPE WEND-KUNI SECURITE	Min : 1 197 700 TTC Max : 2 053 200 TTC	Min : 1 015 000 HTVA Min : 1 197 700 TTC Max : 1 740 000 HTVA Max : 2 053 200 TTC	Non conforme : Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 2 ^e
3	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 1 156 400 TTC Max : 1 982 400 TTC	Min : 980 000 HTVA Min : 1 156 400 TTC Max : 1 680 000 HTVA Max : 1 982 400 TTC	Prix confirmé par lettre 082/11/adm/25 du 26 novembre 2025. Conforme : 4 ^e
4	AKAN GLOBAL SARL	Min : 413 904 HTVA Max : 1 655 616 HTVA	Min : 965 776 HTVA Max : 1 655 616 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}
5	GUESWENDE SECURITE SARL	Min : 523 212 TTC Max : 2 092 848 TTC	Min : 1 034 600 HTVA Min : 1 220 828 TTC Max : 1 773 600 HTVA Max : 2 092 848 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés publics non fournies.
6	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
7	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
8	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 994 000 HTVA Max : 1 704 000 HTVA	Min : 994 000 HTVA Max : 1 704 000 HTVA	Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Conforme : 5 ^e
9	RING SERCURITY SARL	Min : 531 000 TTC Max : 2 124 000 TTC	Min : 1 050 000 HTVA Min : 1 239 000 TTC Max : 1 800 000 HTVA Max : 2 124 000 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 3 ^e
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent treize mille neuf cent quatre (413 904) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent cinquante-cinq mille six cent seize (1 655 616) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		
Lot 13 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Manga				
Borne inférieure : 2 023 397 TTC			Seuil de tolérance : 1 922 227 TTC	
1	GROUPE LANKDHA SECURITE SARL	Min : 962 999,8 HTVA Min : 1 136 339,764 TTC Max : 1 650 856,8 HTVA Max : 1 948 011,24 TTC	-	Non conforme Délai de validité de l'offre mentionné sur la garantie de soumission non conforme (60 jours au lieu de 90 jours).
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 6 ^e
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 2 ^e
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 1 007 720 TTC Max : 1 727 520 TTC	Min : 854 000 HTVA Min : 1 007 720 TTC Max : 1 464 000 HTVA Max : 1 727 520 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
5	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 480 000 HTVA Max : 1 920 000 HTVA	Min : 1 120 000 HTVA Max : 1 920 000 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1.
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 415 866 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	Min : 970 354 HTVA Max : 1 663 464 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}
7	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.

8	S.M.A.N SERVICES SARL	Min : 1 215 046 TTC Max : 2 082 936 TTC	Min : 1 029 700 HTVA Min : 1 215 046 TTC Max : 1 765 200 HTVA Max : 2 082 936 TTC	Conforme : <i>8^e</i>
9	AGENCE DE PROTECTION ET DE SECURITE PLUS (APS+) SARL	Min : 500 025 TTC Max : 2 000 100 TTC	Min : 988 750 HTVA Min : 1 166 725 TTC Max : 1 695 000 HTVA Max : 2 000 100 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : <i>3^e</i>
10	ZOULA YIDINPEN SECURITY (ZYS) SARL	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Non conforme : Les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
11	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreurs portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
12	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 966 000 HTVA Max : 1 656 000 HTVA	Min : 966 000 HTVA Max : 1 656 000 HTVA	-Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Conforme : <i>7^e</i>
13	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+) SARL	Min : 500 910 TTC Max : 2 003 640 TTC	Min : 990 500 HTVA Min : 1 168 790 TTC Max : 1 698 000 HTVA Max : 2 003 640 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 010/AGP-G/2025 du 05 décembre 2025. Conforme : <i>4^e</i>
14	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : <i>5^e</i>
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent quinze mille huit cent soixante-six (415 866) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent soixante-trois mille quatre cent soixante-quatre (1 663 464) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

Lot 14 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Tenkodogo

Borne inférieure : 2 019 631 TTC			Seuil de tolérance : 1 918 649 TTC	
1	AFRICA SECURITY AND PERSONAL PROTECTION (AS2P) SARL	Min : 1 283 345 HTVA Max : 2 200 020 HTVA	-	Non conforme Délai de validité de l'offre mentionné sur la garantie de soumission non conforme (60 jours au lieu de 90 jours).
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 450 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Erreurs portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : <i>4^e</i>
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 1 981 692 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : <i>2^e</i>
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 908 600 TTC Max : 1 557 600 TTC	Min : 770 000 HTVA Min : 908 600 TTC Max : 1 320 000 HTVA Max : 1 557 600 TTC	Non conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
5	SOCIETE WEND N'A ZAADO	Min : 486 000 HTVA Max : 1 944 000 HTVA	Min : 1 134 000 HTVA Max : 1 944 000 HTVA	Erreurs portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme Lettre de soumission et non conforme : clauses 14 et 16 évoquées au lieu des clauses 19.1 et 23.1
6	AKAN GLOBAL SARL	Min : 412 500 HTVA Max : 1 650 000 HTVA	Min : 962 500 HTVA Max : 1 650 000 HTVA	-Erreurs portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : <i>1^{er}</i>
7	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	-Prix confirmé par lettre s/n du 27/11/2025. Conforme : <i>6^e</i>
8	ZOULA YIDINPEN SECURITY (ZYS) SARL	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	Min : 983 500 HTVA Max : 1 686 000 HTVA	Prix confirmé par lettre s/n du 26/11/2025. Non conforme Les pièces administratives n'ont pas été fournies malgré la correspondance qui lui a été adressée à cet effet.
9	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 629 114 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreurs portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
10	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 1 009 400 HTVA Max : 1 730 400 HTVA	Min : 1 009 400 HTVA Max : 1 730 400 HTVA	Conforme : <i>7^e</i>

11	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+) SARL	Min : 532 416 TTC Max : 2 129 664 TTC	Min : 1 052 800 HTVA Min : 1 242 304 TTC Max : 1 804 800 HTVA Max : 2 129 664 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Conforme : 5 ^e
12	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 3 ^e
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent douze mille cinq cents (412 500) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent cinquante mille (1 650 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		
Lot 15 : Gardiennage des locaux du Centre régional des œuvres universitaires de Fada N'Gourma				
Borne inférieure : 2 024 135 TTC		Seuil de tolérance : 1 922 928 TTC		
1	AFRICA SECURITY AND PERSONAL PROTECTION (AS2P) SARL	Min : 1 283 345 HTVA Max : 2 200 020 HTVA	-	Non conforme Délai de validité de l'offre mentionné sur la garantie de soumission non conforme (60 jours au lieu de 90 jours).
2	INDEX SECURITY GUARD	Min : 420 000 HTVA Max : 1 680 000 HTVA	Min : 980 000 HTVA Max : 1 680 000 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre n°2025-001/ISG/DG du 05 décembre 2025. Conforme : 4 ^e
3	LIONS SECURITY SARL	Min : 495 423 TTC Max : 1 981 692 TTC	Min : 979 650 HTVA Min : 1 155 987 TTC Max : 1 679 400 HTVA Max : 1 981 692 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05 décembre 2025. Conforme : 3 ^e
4	GLOBAL PROTECTION AND SECURITY SERVICES (GPS SERVICES) SARL	Min : 1 123 360 TTC Max : 1 925 760 TTC	Min : 952 000 HTVA Min : 1 123 360 TTC Max : 1 632 000 HTVA Max : 1 925 760 TTC	Prix confirmé par lettre 090/12/adm/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 6 ^e
5	AKAN GLOBAL SARL	Min : 412 500 HTVA Max : 1 650 000 HTVA	Min : 962 500 HTVA Max : 1 650 000 HTVA	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 01/AG/TD/25 du 05 décembre 2025. Conforme : 1 ^{er}
6	E-VISION SARL	Min : 1 120 056 TTC Max : 1 920 096 TTC	Min : 949 200 HTVA Min : 1 120 056 TTC Max : 1 627 200 HTVA Max : 1 920 096 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance.
7	OMNI SERVICES LTD SARL	Min : 270 006 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Min : 630 014 HTVA Max : 1 080 024 HTVA	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7. Non conforme : Offre financière en deçà de 50% du montant prévisionnel.
8	LAWAPAN FORCE SECURITY (LAFORSEC) SARL	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Min : 1 050 000 HTVA Max : 1 800 000 HTVA	Conforme : 7 ^e
9	AGENCE GENERALE DE PROTECTION PLUS (AGP+) SARL	Min : 487 458 TTC Max : 1 949 832 TTC	Min : 963 900 HTVA Min : 1 137 402 TTC Max : 1 652 400 HTVA Max : 1 949 832 TTC	-Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; - Prix confirmé par lettre 010/AGP-G/2025 du 05 décembre 2025. Conforme : 2 ^e
10	RING SERCURITY SARL	Min : 501 979 TTC Max : 2 007 916 TTC	Min : 992 614 HTVA Min : 1 171 285 TTC Max : 1 701 624 HTVA Max : 2 007 916 TTC	Erreur portant sur le nombre de mois minimum des items 1 et 2 : 3 au lieu de 7 ; -Prix confirmé par lettre s/n du 05/12/2025. Conforme : 5 ^e
Attributaire provisoire		AKAN GLOBAL SARL pour un montant minimum de quatre cent douze mille cinq cents (412 500) F CFA HTVA et un montant maximum de un million six cent cinquante mille (1 650 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque commande.		

AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Résultats de la Demande de Prix N°2025-15/MEEA/ANEVE/DG/PRCP du 18/11/2025 pour l'**acquisition** des véhicules à deux (02) roues (motos) au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales

Référence de la date de publication : revue des marchés publics N° 4276 du vendredi 21 novembre 2025

Convocation CAM : lettre N°2025-19/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 25/11/2025

Date et heure de dépouillement : lundi 1^{er} décembre 2025 à 9 h 05 mn

Nombre de plis reçus à l'heure : quatre (04)

Nombre de plis arrivé en retard : 00 ; Nombre de lots : un (01)

N°	Soumissionnaires	Montant HTVA	Montant TTC	Observations
1	ZEBRET ELECTRICS	5 900 000	6 962 000	RAS

2	YED CONSULTING SARL	5 500 000	6 490 000	RAS
3	ZONGO MARIETOU SERVICES	6 000 000	7 080 000	RAS
4	SMAC BURKINA	5 722 000	6 751 960	RAS

Attributaire : Infructueux pour insuffisances technique du dossier.

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2025-004/CARFO/DG/DMP PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UNE FIRME POUR LA FORMALISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES SERVICES IT AU PROFIT DE LA CARFO.

Publication : Revue des Marchés Publics n° 4248 du Mardi 14 Octobre 2025 ; Financement : Budget CARFO, gestion 2025
Date de dépouillement : 29 octobre 2025 ; Nombre de plis reçus : 12

N°	Soumissionnaires	Domaine d'activités du candidat	CRITERES D'EVALUATION			Observations	Rang
			Existence et la validité de l'agrément technique D5	Nombre d'années d'expérience au moins 5 ans	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation)		
01	LIONSPHERE TECHNOLOGY SARL	C	NF	1	0 référence justifiée	Non Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	Non Classé
02	GROUPEMENT VIRTUALYZE/ PROACT/DIGITALIS CONSEILS	C	FC	VIRTUALYZE : 7 PROACT : 6 DIGITALIS : 15	19 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	1 ^{er}
03	GROUPEMENT AXEL/ BULDING BUSINESS	C	NC Absence d'agrément pour BULDING BUSINESS	AXEL : 7 BULDING : 17	25 références justifiées	Non Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	Non Classé
04	GROUPEMENT WISE INSTITUE/SAHELYS/ INTERNALE CONSULTING	C	FNC Agrément D1 fourni pour WISE INSTITUE au lieu de D5	WISE INSTITUE : 6 SAHELYS : 16	8 références justifiées	Non Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	Non Classé
05	GROUPEMENT ADV TECHNOLOGIES/ WEVIOO/ADACTIM	C	FC	ADV : 7 WEVIOO : 25 ADACTIM : 11	5 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	4 ^{ème}
06	GROUPEMENT NUMERITEL/IT INTREGRATION	C	FC	NUMERITEL : 5 INTREGRATION : 6	4 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	5 ^{ème}
07	GROUPEMENT COGITECH/TECHNICAL TRAINNING	C	FC	COGITECH : 2 TECHNICAL : 33	0 références justifiées	Non Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	Non Classé
08	LOGO SERVICES	C	FC	6	01 références justifiées	Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	8 ^{ème}
09	ASN TECHNOLOGY SARL	C	FC	11	03 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	6 ^{ème}
10	GROUPEMENT EXPERTS-DEV/ THE TEAM/ PRAGMA CONSULT	C	FC	05	18 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	2 ^{ème}
11	GROUPEMNT NEXT'S/ ADVANCIA TRAINING	C	FC	NEXT'S : 12 ADVANCIA : 33	05 références justifiées	Conforme : Retenue pour la suite de la procédure	3 ^{ème}
12	GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIES SA/ NEURONES TECHNOLOGIES BF SARL	C	FC	9	02 références justifiées	Conforme : Non retenue pour la suite de la procédure	7 ^{ème}

Légende :

NF : Non Fourni

FC : Fourni Conforme

FNC : Fourni Non Conforme

C : Conforme

FICHE DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2025-023/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION D'AUTRES MATERIELS

ET MOBILIERS AU PROFIT DE LA CARFO EN DEUX (02) LOTS

Financement : Budget CARFO, gestion 2025 ; Budget prévisionnel : 20 150 000 Francs CFA TTC ;

Lot 1 : 9 700 000 Francs CFA TTC ; Lot 2 : 10 450 000 F CFA TTC ;

Lot 1 : ACQUISITION D'APPAREILS NUMERIQUES ET ELECTRONIQUES ; Lot 2 : ACQUISITION DE CHARIOT ELEVATEUR, DESTRUCTEUR DE PAPIER, FONTAINE REFRIGERANTE, REFRIGERATEUR ;

Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien N° 4271 du Vendredi 14 Novembre 2025 ;

Date de dépouillement : Lundi 24 Novembre 2025 ; Nombre de plis : 13

❖ LOT1 : ACQUISITION D'APPAREILS NUMERIQUES ET ELECTRONIQUES

N°	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGÉ		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
1	INNOVATION BURKINA	6 300 000	-	6 300 000	7 434 000	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	5 ^{ème}
2	WNBC	6 010 000	-	6 010 000	7 091 800	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	2 ^{ème}
3	PWBC	-	7 059 350	5 982 500	7 059 350	Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non Classé
4	M&S	6 550 000	7 729 000	6 550 000	7 729 000	Conforme	9 ^{ème}
5	SADEC SARL	-	7 493 000	6 350 000	7 493 000	Conforme	7 ^{ème}
6	OMSAK EQUIPEMENT	6 250 000	-	6 250 000	7 375 000	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	4 ^{ème}
7	GSA	6 158 220	-	6 158 220	7 266 700	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	3 ^{ème}
8	HAS AUTO	5 965 500	-	5 965 500	7 039 290	Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non Classé
9	WBI	6 325 000	-	6 325 000	7 463 500	Conforme	6 ^{ème}
10	SIEGE	-	7 670 000	6 500 000	7 670 000	Conforme	8 ^{ème}
11	BELEMYIDA SA	-	7 080 000	6 000 000	7 080 000	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	1 ^{er}
CONCLUSION		BELEMYIDA SA est attributaire pour un montant TTC de sept millions quatre-vingt mille (7 080 000) francs CFA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					

❖ LOT 2 : ACQUISITION DE CHARIOT ELEVATEUR, DESTRUCTEUR DE PAPIER, FONTAINE REFRIGERANTE, REFRIGERATEUR

N°	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGÉ		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
1	WNBC	6 555 000	-	6 555 000	7 734 900	Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non Classé
2	PWBC	-	9 322 000	7 900 000	9 322 000	Conforme	4 ^{ème}
3	M&S	-	9 805 800	8 310 000	9 805 800	Conforme	6 ^{ème}
4	SADEC SARL	-	9 428 200	7 990 000	9 428 200	Conforme	5 ^{ème}
5	GSA	6 980 000	-	6 980 000	8 236 400	Conforme : Offre anormalement basse et au-dessus du seuil de tolérance de 5%.	1 ^{er}
6	HAS AUTO	6 683 000	-	6 683 000	7 885 940	Non Conforme : Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non Classé
7	WBI	7 355 000	-	-	-	Non Conforme : Au titre de l'item 4 (réfrigérateur), le soumissionnaire a proposé un réfrigérant R134a/70g en lieu et place du R134a/115g requis dans le dossier de demande de prix.	Non Classé
8	PRO-BIC	7 780 000	-	7 780 000	9 180 400	Conforme	3 ^{ème}
9	STC-SARL	-	9 174 500	7 775 000	9 174 500	Conforme	2 ^{ème}
CONCLUSION		GSA est attributaire pour un montant HTVA de six millions neuf cent quatre-vingt mille (6 980 000) francs CFA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					

LOTERIE NATIONALE BURKINABE

Demande de prix N°2025-015f/LONAB/DG/DPS/DMA pour l'acquisition et installation d'enseignes lumineuses au profit de la LONAB ;

Financement : Budget de la LONAB, Exercice 2025 Reference et date de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4269 du mercredi 12 novembre 2025 Nombre de plis reçus : Sept (07) – Date de dépouillement : Vendredi 21 novembre 2025

Lettre de convocation : Lettre N°2025-236/LONAB/DG/DPS/DMA du 17 novembre 2025.

Lot unique : Acquisition et installation d'enseignes lumineuses au profit de la LONAB

Montant prévisionnel : 82 800 000 FCFA TTC

Borne inférieure (0,85 M) 63 543 097F CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) =85 970 072 F CFA TTC

Seuil de tolérance de 5% : 60 365 942F CFA TTC à 63 543 097F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée	Observations/ Classement
		HTVA	TTC		
01	PERFECT ENERGY ET TECHNOLOGIES NOUVELES	56 143 500	-	66 248 740	Conforme / 3 ^{ème}
02	IMEA-BTP SARL	53 820 000	63 507 600	63 507 600	Conforme / 1 ^{er} Offre anormalement basse mais acceptée au regard de :

					-la limite du seuil de tolérance de 5% -la confirmation des prix par le soumissionnaire de l'acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 30% en cas d'attribution
03	SIDABO VISION PRO	-	59 708 000	59 708 000	Non Conforme Offre anormalement basse (En deçà du seuil de tolérance)
04	AFRICA PRINT COMMUNICATION	-	63 779 000	63 779 000	Conforme/2^{ème}
05	DEC COM BURKINA	52 647 000	-	62 123 460	Non Conforme : Diplôme de l'électricien (Une attestation de formation délivrée par DEC COM BURKINA proposée au lieu d'un CAP ou CQP en électricité demandé)
06	BATIMART IMPRIMERIE	-	62 150 600	62 150 600	Non Conforme : Electricien : discordance de nom entre le CV (TONDE Peng wende Levi né le 22/12/ 2000) et le diplôme (TONDE Rélwende Anne né le 05/11/2001)
07	ENTREPRISE IBN SAID SARL	51 968 500	-	61 322 830	Non Conforme : Diplôme du graphiste (Ingénieur des travaux option : réseau et système informatique proposé au lieu d'un diplôme BAC+3 en communication visuel ou infographie demandé)
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES		IMEA –BTP SARL pour un montant de soixante millions huit cent quarante mille (60 840 000) FCFA HTVA soit un montant de soixante et onze millions sept cent quatre-vingt-onze mille deux cents (71 791 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Ces montants font suite à une augmentation de six (06) enseignes lumineuses soit un taux de 13,04% de l'enveloppe prévisionnel.			

Objet : Demande de prix N°2025- 016f/LONAB/DG/DPS/DMA pour l'acquisition et installation de totems au profit de la LONAB ;
 Financement Budget de la LONAB gestion 2025 ; Publication de l'Avis Quotidien des marchés publics N° N°4269 Page 33 du Mercredi 12 novembre 2025 ; Date d'ouverture des offres vendredi 21 novembre 2025 ;
 Lettre de convocation NC 2025-236/LONAB/DG/DPS/DMA du 17 ; novembre 2025 ; Nombre de plis Cinq (05).

Lot unique : l'acquisition et installation de totems au profit de la LONAB Enveloppe financière (E) : = 115 000 000 F CFA TTC ; Moyenne des offres conformes (P) : = 87 056 435 F CFA TTC ; M (40% P+ 60%E) : = 103 822 574 F CFA TTC ; Borne inférieure (0,85 M) : = 88 249 188 CFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) : = 119 395 960 F CFA TTC Seuil de tolérance : 83 836 729

N° Ordre	Soumissionnaire	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	IMEA BTP Sarl	-	84 307 696	-	84 307 696	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse mais acceptée au regard de : -la limite du seuil de tolérance de 5% -la confirmation des prix par le soumissionnaire de l'acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 30% en cas d'attribution
2	SIDABO VISION PRO	-	92 276 000	-	92 276 000	4 ^{ème}	Conforme
3	AFRICA PRINT COMMUNICATION	-	88 584 960	-	88 584 960	3 ^{ème}	Conforme
4	MARTIN PECHEUR	-	83 971 160	-	83 591 200	Non classé	Non Conforme : Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance (après une correction du prix unitaire en lettre « un million cinq cent quarante mille » et en chiffre « 1 547 000 »)
5	GROUPEMENT DEC COM BURKINA BATIMART	-	86 522 320	-	86 522 320	2 ^{ème}	Conforme : Offre anormalement basse et retenue par le seuil de tolérance
ATTRIBUTIVE PROVISOIRE :		IMEA BTP Sarl avec un montant de quatre-vingtquinze millions trois cent quatre mille trois cent cinquante-deux (95 304 352) francs CFA TTC après une augmentation des quantités de six (06) à un taux de 13,04% avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .					

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET CORRIDOR ECONOMIQUE LOME-OUAGADOUGOU-NIAMEY (PCE-LON) : exercice 2024 y compris la période 2022 et 2023, exercice 2025 et exercice 2026.

Nombre de plis reçus : sept (07) ; Date de publication de l'AMI : n° 4254 du mercredi 22 Octobre 2025
Référence de la convocation de la CAM : Lettre d'invitation n°2025-1733/MID/SG/DMP/SMT-PI du 20 novembre 2025

Date d'ouverture : 03/11/2025 ; Date de délibération : 26/11/2025

Mode de sélection : qualification des consultants ; FINANCEMENT : DON N°D8910-BF

La note minimale pour être retenue sur la liste restreinte est de 80 points

Consultants	1.Présentation et contenu du dossier (05 points)		2.Expérience générale dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes (20 points)			3.Expérience pertinente du consultant justifiée avec des contrats et des attestations de bonne fin et/ou des procès-verbaux de validation (75 points)		Total/100	Rang	Commentaires / Observations
	Qualité de la présentation, du niveau de détails des informations fournies et des références du consultant ; 2,5 points.	Qualité de l'organigramme et du personnel permanent du consultant : 2,5 points	Moins de 5 ans d'expérience : 0 pt	5 ans d'expérience : 10 pts	Plus de 5 ans : 10 pts à raison de 1 pt par année supplémentaire	Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes : 20 points à raison de 10 pts par mission similaire.	Expériences dans l'audit de conformité environnementale et sociale des projets et programmes financés par la Banque Mondiale : 55 points Une (01) mission conduite : 30 pts Au-delà d'une (01) mission : 25 pts à raison de 2,5 pts par mission			
GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/KARAMON CONSEIL/MBA ASSOCIES	2,16	2,16	2010 à 2025 soit 15 ans d'expérience globale	10	10	20	52,5	96,82	1^{er}	Qualifié. Retenu en liste d'attente selon le mérite
MERIDIEN BGB	2	2	2012 à 2025 soit 13 ans d'expérience globale	10	8	20	32,5	74,5	2^{ème}	Non retenu
GROUPEMENT ISCOS/SCS/BETA CI	2,5	2,5	2017 à 2025 soit 08 ans d'expérience globale	10	3	20	32,5	70,5	3^{ème}	Non retenu
E&D CONSULT/ SOCREGE	2,33	2,33	2012 à 2025 soit 13 ans d'expérience globale	10	8	20	0	42,66	4^{ème}	Non retenu
SERF BURKINA	2	2,33	2022 à 2025 soit 03 ans d'expérience globale en audit de conformité	0	0	20	0	24,33	5^{ème}	Non retenu
CETAC SARL	2	1,5	2017 à 2025 soit 8 ans d'expérience globale	10	3	0	0	16,5	6^{ème}	Non retenu
FIDALLI BURKINA/ CBS	2	2	Aucune preuve d'expérience en audit environnementale et sociale des projets	0	0	0	0	4	7^{ème}	Non retenu
Attributaire provisoire	Nom du Consultant : GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/KARAMON CONSEIL/MBA ASSOCIES ayant obtenu la note la plus élevée est retenu pour la suite de la procédure									



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE L'EST

Demande de Proposition N°2025-001/REST/CR/SG/PRCP du 03 novembre 2025 suite à la publication des résultats, parus dans le quotidien N°4254 du mercredi 22 octobre 2025 de la manifestation d'intérêt N°2025_003/REST/CR/SG/PRCP du mercredi 1er octobre 2025 pour la sélection d'un gestionnaire de la salle polyvalente de Fada N'Gourma paru dans le quotidien N° 4239.

Date de l'avis de demande de proposition : lundi 03 novembre 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : N° 2025_015 / REST/CR/SG/PRCP du 24 novembre 2025

Date de dépouillement : Jeudi 27 novembre 2025 - Date de délibération : vendredi 28 novembre 2025

Nombre de plis reçus : deux (02) - Nombre d'offres : deux (02)

SOUMISSION NAIRIES	Nombre de points attribué par critère					Loyer mensuel en FCFA	Note financière (Nf) Note max. :100 points	Note définitive Pondérée accordée : (NDPA) = (Nt x 0.2) + (Nf x 0.8)	Rang
	Expériences spécifiques (05 points)	Adéquation (conformité) Méthodologie et organisation pour l'exploitation de la salle polyvalente (50 points)	Moyens matériels et logistiques (05 points)	Moyens humains Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (40 points)	Note technique (Nt) Note max :100 points				
POUNDO SERVICES SARL	5	38	05	40	88	600 000	50	57.60	2 ^{em} Conforme
EXPO GULMU	2	44	05	40	91	1 200 000	100	98.2	1 ^{er} Conforme Retenue pour la négociation du contrat
Attributaire	EXPO GULMU , pour un loyer mensuel d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA, avec une durée de cinq (05) ans renouvelables.								

AGENCE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE URBAIN (ADEU)

Demande de Proposition Allégée N°2025-07/CO/ADEU/SCP relative à l'élaboration d'un plan stratégique 2026-2028 DE L'ADEU

Financement : Budget ADE, Gestion 2025 ; Date d'ouverture et de délibération : 26/11/2025

Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : quotidien des marchés publics N°4266 du 07 novembre 2025

Convocation : N°2025-0190/CO/ADEU/DG/SCP du 24 novembre 2025

Nombre de plis ouvert : deux (02) ; Note technique minimale requise :70/100 points

Mode de sélection : « la méthode de sélection fondée sur le moindre coût »

N°	Consultant	Proposition technique		Proposition financière				Classement	
		Note technique /100	Appréciation	Montant lu en FCFA		Correction des erreurs en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA		
				HTVA	TTC				
1	GROUPEMENT DE CABINETS CHARSO	78,60	Qualifié	8 702 360	10 268 360	-	8 702 360	10 268 360	1 ^{er}

	PRESTATION SARL-HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL							
2	CABINET C.G.I.C-Afrique International	74,90	Qualifié	9 000 000	10 620 000	-	9 000 000	10 620 000

Le GROUPEMENT DE CABINETS CHARSO PRESTATION SARL HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL a été proposé pour la négociation.

REGION DU GUIRICO

Synthèse des résultats de la demande N°2026-001/MS/SG/CHUSS/DG/DCP du 11/11/2025 relatif à la fourniture de dispositifs et de consommables de gestion des déchets biomédicaux au profit du CHUSS (lot 1) ; à l'aménagement paysager de la cour du CHUSS (lot 3) et à la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets biomédicaux (lot 4) au profit du CHUSS.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4277 du lundi 24 novembre 2025 à la page 23.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 03/12/2025. Date de délibération : 05/12/2025

Nombre de lots : 03. Financement : Budget CHUSS ; Exercice 2026

Lot 1 : fourniture de dispositifs et de consommables de gestion des déchets biomédicaux au profit du CHUSS

Enveloppe financière : 40 000 000 FCFA TTC ; - Nombre de plis reçus : 04 ; - Borne inférieure : 32 892 957 ; - Borne supérieure : 44 502 235

Soumissionnaires	Montants minimum et maximum lus en francs CFA		Montants minimum et maximum corrigés en francs CFA		Observations
	Montant minimum lu en HT et TTC	Montant maximum lu en HT et TTC	Montant minimum corrigé en HT et TTC	Montant maximum corrigé en HT et TTC	
GBI	Min HT : 22 863 040 Min TTC : 26 978 387	Max HT : 33 893 900 Max TTC : 39 994 802	Min HT : 22 863 040 Min TTC : 26 978 387	Max HT : 33 893 900 Max TTC : 39 994 802	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> Pour l'Item 9, il a fourni des poubelles jaunes en carton pour déchets mou de 25 Litre en lieu et place de 50 Litre
BCS SARL	Min HT : 23 450 000 Min TTC : 27 671 000	Max HT : 32 202 000 Max TTC : 37 998 360	Min HT : 23 450 000 Min TTC : 27 671 000	Max HT : 32 202 000 Max TTC : 37 998 360	<u>Conforme et classé : 3ème</u>
HYPPOL SERVICE	Min HT : 26 010 000 Min TTC : -	Max HT : 33 660 000 Max TTC : -	Min HT : 26 010 000 Min TTC : 26 010 000	Max HT : 33 660 000 Max TTC : 33 660 000	<u>Conforme et classé : 1er</u> TVA non applicable (HYPPOL SERVICE est du régime simplifié d'imposition)
CEN	Min HT : 19 483 580 Min TTC : 22 990 624	Max HT : 29 089 500 Max TTC : 34 325 610	Min HT : 22 183 580 Min TTC : 26 176 624	Max HT : 32 689 500 Max TTC : 38 573 610	<u>Conforme et classé : 2ème</u> Il a facturé l'item 6 à 100 FCFA sur le Bordereau des prix unitaire et 10 FCFA sur le devis estimatif. Cette correction a conduit à une variation à la hausse de 13,85% du montant minimum HT et de 12,37% du montant maximum HT

ATTRIBUTAIRES : HYPPOL SERVICE pour un montant minimum HTVA de vingt-six millions dix mille (26 010 000) Francs CFA et pour un montant maximum HVTA de trente-trois millions six cent soixante mille (33 660 000) Francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an exercice budgétaire de l'année 2026 et trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 3 : Aménagement paysager de la cour du CHUSS

Enveloppe financière : 10 000 000 FCFA TTC ; - Nombre de plis reçus : 06 ; Borne inférieure : 8 114 297 ; - Borne supérieure : 10 978 167

Soumissionnaires	Montants minimum et maximum lus en francs CFA		Montants minimum et maximum corrigés en francs CFA		Observations
	Montant minimum lu en HT et TTC	Montant maximum lu en HT et TTC	Montant minimum corrigé en HT et TTC	Montant maximum corrigé en HT et TTC	
GBI	Min HT : 4 742 000 Min TTC : 5 595 560	Max HT : 8 473 390 Max TTC : 9 998 600	Min HT : 4 742 000 Min TTC : 5 595 560	Max HT : 8 473 390 Max TTC : 9 998 600	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -Le règlement intérieur proposé ne respecte pas le cahier de charges en ce qui concerne la rémunération du personnel ;

					-La liste de personnel fourni est destinée au lot 3 et non au lot 1
UNIVERS DISTRIBUTION	Min HT : 4 765 000 Min TTC : 5 622 700	Max HT : 6 547 000 Max TTC : 7 725 460	Min HT : 4 765 000 Min TTC : 5 622 700	Max HT : 6 547 000 Max TTC : 7 725 460	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -Le règlement intérieur proposé ne respecte pas le cahier de charges en ce qui concerne la rémunération du personnel ; -Liste de personnel non fourni,
BCS SARL	Min HT : 4 952 500 Min TTC : 8 012 000	Max HT : 5 843 950 Max TTC : 9 454 160	Min HT : 4 952 500 Min TTC : 8 012 000	Max HT : 5 843 950 Max TTC : 9 454 160	<u>Conforme et classé :</u> <u>2ème</u>
HYPPOL SERVICE	Min HT : 5 557 000 Min TTC : -	Max HT : 8 227 000 Max TTC : -	Min HT : 5 557 000 Min TTC : 5 557 000	Max HT : 8 227 000 Max TTC : 8 227 000	<u>Conforme et classé :</u> <u>1er</u> TVA non applicable (HYPPOL SERVICE est du régime simplifié d'imposition)
CEN	Min HT : 3 522 200 Min TTC : 4 156 196	Max HT : 6 186 850 Max TTC : 7 300 483	Min HT : 3 522 200 Min TTC : 4 156 196	Max HT : 6 186 850 Max TTC : 7 300 483	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -Le règlement intérieur proposé ne respecte pas le cahier de charges en ce qui concerne la rémunération du personnel ; -Liste de personnel non fourni,
DYNAMIQUE PROTECTION	Min HT : 3 490 305 Min TTC : 4 118 560	Max HT : 6 276 275 Max TTC : 7 406 005	Min HT : 3 490 305 Min TTC : 4 118 560	Max HT : 6 276 275 Max TTC : 7 406 005	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -Le règlement intérieur non fourni ;

ATTRIBUTAIRES : HYPPOL SERVICE pour un montant minimum HTVA de **cinq millions cinq cent cinquante-sept mille (5 557 000) Francs CFA** et pour un montant maximum HTVA de **huit millions deux cent soixante-dix-sept mille (8 277 000) Francs CFA** avec un délai d'exécution d'un (01) an exercice budgétaire de l'année 2026 et trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 4 : La collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets biomédicaux au profit du CHUSS

Enveloppe financière : **20 000 000 FCFA TTC** ; - Nombre de plis reçus : **03** ; Borne inférieure : **16 970 250** ; - Borne supérieure : **22 959 750**

Soumissionnaires	Montants minimum et maximum lus en francs CFA		Montants minimum et maximum corrigés en francs CFA		Observations
	Montant minimum lu en HT et TTC	Montant maximum lu en HT et TTC	Montant minimum corrigé en HT et TTC	Montant maximum corrigé en HT et TTC	
GBI	Min HT : 11 540 651 Min TTC : 13 617 968	Max HT : 14 397 620 Max TTC : 16 989 192	Min HT : 11 540 651 Min TTC : 13 617 968	Max HT : 14 397 620 Max TTC : 16 989 192	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -Le règlement intérieur proposé ne fait pas ressortir les droits, obligations, devoirs et rémunération du personnel comme demandé dans le cahier de charges ; -Liste de personnel fourni est destiné au lot 1 et non au lot4 ;
EEROW	Min HT : 11 845 000 Min TTC : -	Max HT : 12 980 000 Max TTC : -	Min HT : 11 845 000 Min TTC : 11 845 000	Max HT : 12 980 000 Max TTC : 12 980 000	<u>Techniquement non conforme, donc non classé :</u> -il a fourni un plan cadastral d'un site et non la preuve de l'existence d'un incinérateur avec ses caractéristiques demandé (4m ³ minimum) ; -le règlement intérieur proposé ne respecte pas le cahier de charges en

					ce qui concerne la rémunération du personnel ; -liste de personnel non fourni ; -TVA non applicable (EEROW est du régime simplifié d'imposition)
BCS SARL	Min HT : 15 535 000 Min TTC : 18 331 300	Max HT : 16 875 000 Max TTC : 19 912 500	Min HT : 15 535 000 Min TTC : 18 331 300	Max HT : 16 875 000 Max TTC : 19 912 500	<u>Conforme et classé :</u> <u>1er</u>
ATTRIBUTAIRES : BCS SARL pour un montant minimum TTC de dix-huit millions trois cent trente et un mille trois cent (18 331 300) Francs CFA et pour un montant maximum TTC de dix-neuf millions neuf cent douze mille cinq cent (19 912 500) Francs CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an exercice budgétaire de l'année 2026 et trente (30) jours pour chaque commande.					

REGION DU GUIRICO

FICHE SYNTHETIQUE RECTIFICATIF N° 02 SUITE A LA DECISION N°2025-L-0523/ARCOP/ORD DU 05/12/2025 DE L'ORGANE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

Objet : demande de prix N° 2025-02 /MEBAPLN/SG/DREPPNF-RGRK/DPEPPNF-H du 29/09/ 2025
pour l'achat de consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles primaires, publiques de la province du Houet

Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien N° N°4247 du 13 octobre 2025

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés :

Lettre N° 2025- 03/MATM/RGRK/PHU/HC /SG/CPAM du 15 octobre 2025.

Nombre de plis : Huit (08) plis. Financement : Budget de l'Etat (crédits délégués), Exercice 2025

Date de dépouillement : mercredi 22 octobre 2025 à partir de 09h 00mn

Lot	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot Unique	APMA	44 052 125	-	44 052 125	-	Conforme 3ème
	JEHO NISSI SARL	-	48 378 708			Offre technique non conforme : Item 11 non conforme à la spécification technique demandée (conditionnement demandé carton de 20 paquets de 50 unités au lieu de paquet de 50 unités)
	BO SERVICES SARL	-	47 900 125		47 900 125	Conforme 2ème
	ECO AFRIQUE	50 020 000	-	50 020 000	-	Conforme 5ème
	OUATTKO	44 215 000	-	-	-	Non conforme : Spécifications techniques des item 05 et 08 non proposés, Pièces administratives (RCCM et CNF) non fournies
	KAWSAR SERVICE	39 896 000		39 896 000	-	Non classé car l'offre financière évaluée en TTC est anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance (45 952 280 FCFA TTC inférieur à 47 400 875 FCFA TTC)
	NERWAYA SERVICE SARL	42 712 500		42 712 500	-	Conforme 4ème
	JEBNEJA SARL	-	47 582 455		50 644 555	Conforme 1er : Erreur de calcul de l'item 11 (30X90 000= 2 700 000 au lieu de 105 000. Soit une augmentation de 6%)

ATTRIBUTAIRES Lot unique : JEBNEJA SARL pour un montant de : Cinquante-quatre millions sept cent vingt-huit mille sept-cent soixante-onze (54 728 771) FCFA TTC après une augmentation à l'item 1 de deux cent quatre-vingt-trois (283) cartons de 16 boites de craie blanche.

Cette augmentation de quantité a entraîné une variation du montant d'une valeur de **six millions cinquante-six mille deux cents (6 056 200) Fcfa soit 15% de l'enveloppe de soumission avec un délai de livraison de Dix (10) jours.**

REGION DU NAZINON

Rectificatif des résultats de la revue n° 4211 du vendredi 22 aout 2025 suite aux renoncement des entreprises attributaires.

TABLEAU SYNTHESE DES TRAVAUX D'ANALYSE, D'EVALUATION ET D'ATTRIBUTION

Demande de prix N° 2025-05/ RCSD /PZNW/CGGO/SG/CCAM/PRM pour les travaux de realisation de clotures grillagees dans la commune de gogo. Financements : FINANCEMENT : PGPC/REDD+

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics n°4171 du vendredi 27/06/2025, Page 76

CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N°2025-003/RCSD/PZNW/CGGO/M/SG/PRM du 02 juillet 2025

DATE DE DEPOUILLEMENT : 07 juillet 2025

Soumissionnaire	Montant en CFA					Délai d'exécution	Observations		
	Rang	Lu		Corrigé					
		HTVA	TTC	HTVA	TTC				
Lot1 : A.1,2, Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Safoulpiga de Safoula sur une superficie de 4ha (estimer sur la base d'un espace rectangulaire à 1000 ml).									
APPRO-MAT SARL	-	6 452 580	7 613 926	6 452 580	7 613 926	60 jours	Exclus suivant Décision n°2025-D0111/ARCOP/ORD du 15 juillet 2025		
EGTC SARL	-	5 976 960	7 052 813	5 976 960	7 052 813	60 jours	Lettre de renoncement en date du 12/11/2025		
EYDJF	-		7 510 370	6 364 720	7 510 370	60 jours	Lettre de renoncement en date du 21/11/2025		
T.D.G INTER	1 ^{er}		8 900 515	7 542 809	8 900 515	60 jours	1 ^{er}		
T.D.G INTER pour un montant de huit millions neuf cent mille cinq cent quinze (8 900 515) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours									
Lot2 : A.2,1, Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt sacrée Tanyoko de Basbedo de 2 ha (estimé 600).									
							Moyenne des offres 7 769 406 Enveloppes prévisionnelle 9 100 000 Offres anormalement basse 7 282 598 Calcul de la marge de tolérance de 5% de l'offre anormalement basse 6 918 468		
APPRO-MAT SARL	-	4 459 660	7 262 399	4 459 660	7 262 399	60 jours	Exclus suivant Décision ARCOP n°2025-D0111/ARCOP/ORD du 15 juillet 2025		
EYDJF	-		4 712 495	3 993 640	4 712 495	60 jours	Lettre de renoncement en date		
T.D.G INTER			4 957 160	2 688 580	3 172 524	60 jours	Offre écartée car la correction arithmétique a engendré une variation de l'offre 56,25%		
ATTRIBUTAIRO LOT2 Néant.									
Lot3 : A.1.2. Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace à reboiser d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Pawetanga de Rabinma de 5 ha, (estimé à 1200 ml).									
							Moyenne des offres 4 382 473 Enveloppes prévisionnelle 5 450 000 Offres anormalement basse 4 269 541 Calcul de la marge de tolérance de 5% de l'offre anormalement basse 4 056 064		
APPRO-MAT SARL	-	7 771 680	9 170 582	7 771 680	9 170 582	60 jours	Exclus suivant Décision ARCOP n°2025-D0111/ARCOP/ORD du 15 juillet 2025		
EGTC SARL	-	7 314 040	8 630 567	7 299 640	8 612 867	60 jours	Lettre de renoncement en date du 12 novembre 2025		
PNGA SARL	1 ^{er}	8 080 440		8 110 440	9 570 319	60 jours	Offre conforme Item 1.2 différence de quantité entre le devis initiale et le devis de l'offre 2 au lieu de 1		
TDG INTER	2 ^{eme}		10 072 858	8 536 320	10 072 858	60 jours	Offre conforme		
ATTRIBUTAIRO LOT3	PNGA SARL pour un montant de huit millions quatre-vingt mille quatre cent quarante (8 080 440) FCFA HTVA avec un délai de soixante (60) jours.								



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUÉES

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

COMMUNIQUE N°2025-014/MEBAPLN/SG/DMP du 04/12/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à l'appel d'offres national n°2025-007/MEBAPLN/SG/DMP du 13/10/2025 pour l'acquisition d'équipements informatiques et d'équipements de communication au profit du Projet d'Apprentissage Accéléré pour les Enfants et les adolescents Non Scolarisés au Burkina Faso (PAAENS/BFA), paru dans le quotidien des marchés publics n°4285 du jeudi 04 décembre 2025, qu'une erreur s'est glissée au point 6 de l'avis concernant le prix d'achat du dossier. Ainsi, au lieu de :

« 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) CFA pour le lot 2 auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 395 Avenue Ho Chi Minh, tél : 25 31 68 91/92/97. La méthode de paiement sera faite en espèce ou par chèque certifié. »

Lire

« 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2 auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 395 Avenue Ho Chi Minh, tél : 25 31 68 91/92/97. La méthode de paiement sera faite en espèce ou par chèque certifié. »

Le reste sans changement.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE LA SECURITE

Demande de prix pour la fourniture de pauses café, déjeuner et location de salles au profit du MSECU

Avis de demande de prix

N°2025-011-MSECU/SG/DMP du 15 décembre 2025

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Ministère de la Sécurité (MSECU).

1. Le Ministère de la Sécurité dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café, déjeuner et location de salle au profit du MSECU tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant de l'autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration délivrée par les autorités du ministère en charge du tourisme en cours de validité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la DGSI, ITS, DAD et CSD dans la zone de Ouagadougou.

Lot 2 : Fourniture de pause-café et location de salle au profit de la DGESS, SP/CNLD, de la DGSI, du CONACFP, de la DGF, de la DGCI et du CSD dans la zone de Nando, Guiriko, Nakambé, Yaadga, Nazinon, Gulmu, Djoro et Bankui

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison est de vingt-un (21) jours par commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MSECU, avenue de l'indépendance 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents du DPX au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MSECU, avenue de l'indépendance, immeuble pyramide en face du MEBAPLN, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents du DPX au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (30 000) FCFA pour chaque lot** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du MEFP, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 70 19 42 87. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant trois cents mille (300 000) francs CFA (**lot 1**) et deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA (**lot 2**) devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MSECU, au plus tard le **26/12/2025 à partir de 9h00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de :

- Lot 1 : **vingt-six millions six cent soixante-huit mille cent soixante (26 668 160) francs CFA** ;
- Lot 2 : **vingt millions sept cent quatre-vingt-deux mille (20 782 000) francs CFA**.

*Le président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Ramané PILABRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Fournitures et Services courants

ECOLE NATIONALE DE POLICE

Restauration des élèves de l'Ecole Nationale de Police

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELEREE PAR ANTICIPATION
N°2026-01/MSECU/SG/ENP/DG/PRM
Autorité contractante : ECOLE NATIONALE DE POLICE

- 1) Cet Avis d'appel d'offres ouvert accélérée fait suite au Plan de passation des marchés exercice 2026 de l'Ecole Nationale de Police.
 - 2) Le Directeur Général de l'Ecole Nationale de Police dispose de fonds sur le budget de l'ÉNP, afin de financer la restauration des élèves de l'Ecole Nationale de Police et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché
- Le délai de validité est **l'année budgétaire 2026** et le délai d'exécution de chaque commande est de **trente (30) jours**.
- 3) L'Ecole nationale de Police sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : Lot unique : **Restauration des élèves de l'Ecole Nationale de Police**
 - 4) La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accélérée tel que défini aux *articles 97 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF* du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
 - 5) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ENP, au croisement de l'avenue HAMA ARBA DIALLO et l'avenue TAPSOBA et en face de la place de l'olympisme 01 BP 196 Ouagadougou 01 téléphone 51 51 17 18 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert accélérée à l'adresse mentionnée ci-après au guichet de la Personne responsable des Marchés, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00
 - 6) Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
 - 7) Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert accélérée complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après à la **régie de recette du Comptable Principal ou l'Agence Comptable** de l'Ecole Nationale de Police sise au sein l'ENP, au croisement de l'avenue HAMA ARBA DIALLO et l'avenue TAPSOBA ; en face de la place de l'olympisme (bâtiment DSG de l'ENP) téléphone 70 29 65 52. La méthode de paiement sera en numéraires (espèces). Le Dossier d'Appel d'offres accélérée sera adressé par main à main.
 - 8) Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ENP, au plus tard le 30/12/2025 à partir de 9h00 mn GMT** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 - 9) Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinquante-cinq millions (55 000 000) francs CFA**
 - 10) Le montant prévisionnel est de : Lot unique : **un milliard neuf cent douze millions huit cent soixante mille (1 912 860 000) francs CFA**.
 - 11) Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
 - 12) Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **30/12/2025 à partir de 9h00mn GMT** dans la salle de réunion de la direction Générale de l'Ecole Nationale de Police à l'adresse suivante : article 23.1 des IC.

*Le président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Dieudonné W. KABORE

Fournitures et Services courants

**AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ALIMENTATION,
DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE**

FOURNITURE DE PAUSE-CAFE, DE PAUSE-CAFE RENFORCEE, DE PAUSE DEJEUNEE ET DE COCKTAIL AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)

(Réservé aux entreprises féminines/handicapées)

Avis de demande de prix à commande

N° :2025-06/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP du 03 decembre 2025

Financement : Budget de l'ANSSEAT Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics **exercice (2026), de l'ANSSEAT**

1. La Personne Responsable de la commande Publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet la Fourniture de pause-café, de pause-café renforcée, de pause déjeunée et de cocktail au profit de l'Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Sante tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose d'un lot unique : Fourniture de Pause-café, de pause-café renforcée, Pause déjeuner, Cocktail. **Montant 20 900 000 F.CFA TTC (Réservé aux entreprises féminines/handicapées)**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours par commande pour le lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de *la Personne responsable de la commande Publique* dans le bâtiment administratif sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 **du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h00**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (*indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés*) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000 francs CFA) à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse (*indiquer l'adresse complète du lieu de réception*), avant le, **26/12/2025 à 09 heure TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Présidente de la commission d'attribution des marchés

Bernadette KABORE/OUEDRAOGO

Fournitures et Services courants

**AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ALIMENTATION,
DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE**

Entretien et réparation de véhicules et motocyclettes au profit de l'Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement, de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (ANSSEAT)

Avis de demande de prix à commande
N°2025-07/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 03 décembre 2025
Financement : Budget de l'ANSSEAT gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'**Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement, de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (ANSSEAT)**

1. La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : entretien et réparation de véhicules et de motocyclettes au profit l'Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement, de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (**ANSSEAT**)tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose de deux (02) lots, répartis comme suit :

- **Lot 1 : entretien et réparation de véhicules (4 roues); Montant 17 500 000 F.CFA TTC (Réservé entreprise dans le domaine social/environnement)**
- **Lot 2 : entretien et réparation de motocyclettes. Montant 2 000 000 F. CFA TTC (réservé aux micro entreprises)**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours pour chaque commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique dans le bâtiment du bâtiment administratif sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 du **lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h00**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (*indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés*) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Lot1 vingt mille (20 000 francs CFA)

Lot2 dix mille (10 000 FCFA) à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA**
- **Lot 2 : cinquante mille (50 000) FCFA**

Devront parvenir ou être remises à l'adresse (*indiquer l'adresse complète du lieu de réception*), avant le **26/12/2025 à 09 heure TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de Commande Publique

Bernadette KABORE/OUEDRAOGO

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso

Avis d'Appel d'Offres

IAS N° : 2025-32F/MARAH/SG/DMP DU 09/12/2025

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Prêt/Don : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres Ouvert (AOO)

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt/don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso**.
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso**, répartis en lot unique.
3. Le délai de d'exécution est fixé à **cent quatre-vingt (180) jours** calendaires maximum.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AO) ouvert telle que définie dans le [Cadre de Passation des Marchés de la Banque](#)² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (+226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05/01/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **05/01/2026 à 9 heures 10 minutes (heure locale)**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de **dix millions (10 000 000) FCFA (XOF)** ;
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Personne responsable de la commande publique

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition d'équipements et de consommables informatiques pour le renforcement des capacités du SP-CONACILSS Burkina Faso, des structures en charge de la coordination des projets et programmes, et des structures de mise en œuvre et de suivi-évaluation du projet au niveau décentralisé dans la zone d'intervention du projet

Avis de demande de prix

N° 2025-23f/MARAH/SG/DMP

Financement : Don FAD N°2100155042219 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2025, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements et de consommables informatiques pour le renforcement des capacités du SP-CONACILSS Burkina Faso, des structures en charge de la coordination des projets et programmes, et des structures de mise en œuvre et de suivi-évaluation du projet au niveau décentralisé dans la zone d'intervention du projet., tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en **lot unique** répartis comme suit : acquisition d'équipements et de consommables informatiques pour le renforcement des capacités du SP-CONACILSS Burkina Faso, des structures en charge de la coordination des projets et programmes, et des structures de mise en œuvre et de suivi-évaluation du projet au niveau décentralisé dans la zone d'intervention du projet.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH);

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse précitée moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** auprès du régisseur la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **neuf cent mille (900 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à l'Avenue SEMBENE Ousmane, Ouagadougou, Burkina Faso 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Tél : 00226 51 91 03 79/67 46 14 07, Étage/ numéro de bureau : Rez-de-Chaussée de l'immeuble principal du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)** avant le **26/12/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de **trente et un millions (31 000 000) Francs CFA HT-HD**

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°2025-31 F/MARAH/SG/DMP du 09/12/2025

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur
maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt/don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso.
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso, répartis en lot unique.
3. Le délai de d'exécution est fixé à cent quatre-vingt (180) jours calendaires maximum.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AO) ouvert telle que définie dans le [Cadre de Passation des Marchés de la Banque](#)² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (+226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail,. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
7. Les offres doivent être remises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 au plus tard le **05/01/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 le **05/01/2026 à 9 heures 10 minutes (heure locale)**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de **dix millions (10 000 000) FCFA (XOF)** ;
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SONAGESS)

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES/ ENTREPRENEURS A CONSULTER DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-004/SONAGESS/DG/DMP du 09/12/2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités au titre de l'année 2026, la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire (SONAGESS) lance un avis à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une base de données des fournisseurs, prestataires et entrepreneurs conformément aux dispositions de l'article 76 du décret 2024-1748/PRES/ PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics.

Les fournisseurs, prestataires et entrepreneurs figurant sur cette base de données pourraient être consultés de façon rotative dans le cadre de la mise en œuvre de la demande de cotations au titre de l'année 2026.

Peuvent manifester leur intérêt, les personnes physiques ou morale ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes ou exclues de la commande publique, étant à jour vis-à-vis de l'administration publique et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-dessous cités :

N° Lot	Domaines
FOURNITURES	
01	Matériels et consommables informatiques
02	Matériel et mobilier de bureau et de logement
03	Véhicules à deux roues, à trois roues et à quatre roues et plus
04	Matériels de froid et climatisation
05	Matériels et outillages
06	Billets d'avion
07	Matériel de communication (réseau wifi et téléphonique-modem et autocom).
08	Fournitures de bureau
09	Produits d'entretien
10	Produits alimentaires et céréaliers
11	Kits de collecte, de stockage et de traitement de céréales
12	Produits phytosanitaires,
13	Matériels et équipements de mesure, de traitement et de conservation des stocks
PRESTATIONS COURANTES	
14	Nettoyage
15	Gardiennage
16	Réalisation d'éléments audiovisuels, diffusion et couverture médiatique
17	Conception et impression de document administratif et de gadget ; confection et pose de banderoles, de rideaux et de panneaux. Reproduction de documents administratifs.
18	Prestations de pause-café et pause déjeuner-cocktail, décoration et location de salles et de prestations d'hôtesses.
19	Maintenance et réparation de matériels informatiques et périphériques.
20	Maintenance et de réparation de climatiseurs, de matériel et mobilier de bureau, de plomberie sanitaire, de réseau électrique, de groupe électrogène, de forage, de réseau téléphonique et de télécommunication.
21	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues et 4 roues, de tricycles
22	Entretien et réparation d'instruments et équipements de pesage
23	Entretien et réparation de matériel phytosanitaire et de protection
24	Transformation de produits agrosylvopastoraux
25	Installation, entretien et réparation d'usine et d'unités de transformation
26	Transit et courtauge
TRAVAUX	
27	Construction, réhabilitation d'ouvrages et aménagements

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant la mention « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES/ENTREPRENEURS A CONSULTER DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATIONS INSCRITES AU TITRE DE L'ANNEE 2026 ».**

Les manifestations d'intérêt doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONAGESS et faisant ressortir clairement le ou les domaines auxquels ils postulent ;
- une présentation de la structure ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- une photocopie légalisée de l'agrément technique du domaine si requis par la réglementation en vigueur ;
- un ou des contacts téléphoniques permanents.

NB : les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou offre de service dans plus de trois domaines. Par ailleurs, tout candidat qui déposera un dossier incomplet ne sera pas retenu.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, devront parvenir au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis au 896 Av Kwamé N'Krumah, téléphone 25 31 28 05/06, 1er étage, porte 114 le **22/12/2025 au plus tard à 09h 00 TU.**

Un comité siégera pour arrêter la liste des candidats retenus par domaine.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONAGESS ne peut être tenue responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification au présent avis ou de ne donner suite à tout ou partie du présent avis.

Le Directeur Général

Stéphane Gildas TIENDREBEOGO

Prestations intellectuelles

AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE

Constitution d'une liste complémentaire de base de données

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-02/ANSSEAT/DG/PRCP

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) 2026, l'Agence Nationale pour la sécurité Sanitaire de L'Environnement de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (ANSSEAT) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire complémentaire de fournisseurs et de prestataires pour les procédures de demandes de cotation et de consultation de consultant.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de compléter la base de données composée de prestataires/fournisseurs que l'Agence Nationale pour la sécurité Sanitaire de L'Environnement de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (ANSSEAT) pourra contacter.
3. Peuvent faire acte de candidature, toute personne physique ou morale pour autant qu'elle ne soit pas sous le coup d'une interdiction, d'une suspension, **ne figurant pas sur la base de données 2025** de l'Agence Nationale pour la sécurité Sanitaire de L'Environnement de l'Alimentation, du Travail et des Produits de Santé (ANSSEAT) et Spécialisée dans au moins l'un des domaines suivants :

N°	N° Domaines	Objets	Composition du dossier
1	Fournitures et Équipements	Fourniture de matériels informatiques au profit de l'ANSSEAT (réservé aux petites entreprises) Autres consommables (de sécurité et de protection) au profit de l'ANSSEAT (réservé aux entreprises féminines/handicapées) Fourniture de licences professionnels au profit de l'ANSSEAT (réservé aux micro entreprises) Fourniture de matériels de bureau (climatiseurs etc...) au profit de l'ANSSEAT (réservé aux micro entreprises) Fourniture de mobilier de bureau (bureaux, chaise, etc...) au profit de l'ANSSEAT Fourniture de produits pharmaceutiques au profit de l'ANSSEAT (réservé aux entreprises féminines/handicapées) Fourniture de billets d'avion Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de l'ANSSEAT (réservé aux petites entreprises) Acquisition d'imprimés administratifs et spécifiques et de carnets au profit de l'ANSSEAT Acquisition de petit matériel d'outillage (pneus et batteries) au profit de l'ANSSEAT (réservé social/environnement) Fourniture d'agenda, calendriers ; imprimés publicitaires au profit de l'ANSSEAT Acquisition de cartes de communication au profit du Directeur Général de l'ANSSEAT (réservé aux moyennes entreprises)	<ul style="list-style-type: none"> - L'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de Prestations ; - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANSSEAT ; - Une description détaillée de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète, le siège social, le numéro IFU et deux contacts téléphoniques ; - l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
2	Services courants	Prestation de transit au profit de l'ANSSEAT Prestation de location de salles pour les ateliers (Koudougou, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo) Enlèvement, transport et incinération de déchets toxiques au profit de l'ANSSEAT (lot 2) (réservé social/environnement) Enlèvement, transport et incinération de déchets Pharmaceutiques au profit de l'ANSSEAT (lot 1) (réservé social/environnement)	<ul style="list-style-type: none"> - L'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de Prestations ; - Une demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANSSEAT ; - Une description détaillée de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète, le siège social, le numéro IFU et deux contacts téléphoniques ;

		Entretien, réparation et maintenance des mobiliers de bureau au profit de l'ANSSEAT (habillage et réparations fauteuils, chaises, tables et autre mobiliers)	- l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
3	Prestation intellectuelles	Suivi contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments au profit de l'ANSSEAT (réservé aux micro entreprises)	- L'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de Prestations ;
		Evaluation des travaux de réhabilitations des bâtiments (réservé aux micro entreprises)	- Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotisation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANSSEAT ;
		Evaluation finale du plan stratégique 2021-2026	- Une description détaillée de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète, le siège social, le numéro IFU et deux contacts téléphoniques ;
		Elaboration du plan stratégique de développement 2027-2031	- l'agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

4. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de service à l'ANSSEAT sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
5. Les candidats sont invités à s'inscrire dans trois domaines uniquement.
6. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne responsable de la Commande Publique sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo ou téléphoner sur les numéros suivants : 25 37 31 31/25 37 32 32.
7. Les offres devront être libellées en langue française et comporter trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et déposées à l'adresse indiquée au plus tard le **22 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.
8. Une commission siégera pour arrêter la liste des fournisseurs/prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
9. Le Directeur Général de l'ANSSEAT se réserve le droit de ne donner aucune suite à toute ou partie des offres reçues.

La Personne Responsable de Commande Publique

Bernadette KABORE/OUEDRAOGO

Prestations intellectuelles

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2 - BURKINA FASO

Recrutement d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit des états financiers du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) et de son fonds additionnel, Exercices 2025, 2026, 2027 plus période de grâce et clôture

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-05/MARAH/SG/PRAPS 2-BF

Date de l'avis à manifestation d'intérêt : 09 Décembre 2025

Source de financement :

Banque Mondiale (IDA don D800 BF, Crédit 6862 BF et Crédit N°7579)

Référence STEP : BF-PRAPS-BF-497611-CS-LCS

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 Burkina Faso (PRAPS 2-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit des états financiers du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) et de son fonds additionnel, Exercices 2025, 2026, 2027 plus période de grâce et clôture.

L'objectif général est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle unique, sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de la Coordination Nationale du Projet en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur. L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers (financement initial et financement additionnel) fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à la Coordination Nationale du Projet, une lettre de confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

1 L'audit s'effectuera dans les locaux du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) à Ouagadougou ; sur les sites des aménagements, des infrastructures et sur les sites des sous-projets et des AGR financés par le projet.

2 Le temps de travail effectif du consultant sera de trente (30) jours calendaires pour chaque exercice à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer la prestation. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Le Coordonnateur du « Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) » invite les Cabinets d'Audit et d'Expertise Comptable indépendants, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants (firmes) intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRAPS 2-BF, précisant l'intitulé de la mission « Recrutement d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit des états financiers du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) et de son fonds additionnel, Exercices 2025, 2026, 2027 plus période de grâce et clôture » et dûment signée par le candidat, datée et signée;
- une présentation des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des trois (03) (2022-2024) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou de service fait des missions similaires réalisées);
- pour les firmes en groupement: un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement ;

- une bonne présentation de l'offre ;
 - Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.
- 3 Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- Être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant ;
 - Avoir une expérience dans les audits financiers et comptables de projets et programmes sur financement IDA, BAD, FAD et panier commun d'**au moins trente millions (30 000 000) F CFA**.

NB : Les preuves des prestations similaires exécutées soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation.

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

4 L'attention des consultants intéressés est attirée sur l'article III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les FPI septième version septembre 2025, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), septième édition de septembre 2025.

6. Des informations supplémentaires ainsi que les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenues au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44.

1. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en **trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB)**, sous plis fermés portant au dos « **AMI N°2025-05/MARAH/SG/PRAPS 2-BF pour le recrutement d'un auditeur externe pour la réalisation de l'audit des états financiers du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase 2 - BURKINA FASO (PRAPS 2-BF) et de son fonds additionnel, Exercices 2025, 2026, 2027 plus période de grâce et clôture**

2. Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRAPS 2-BF sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 1er étage de l'immeuble R+3, 01 BP 1475 Ouagadougou 01, Tel : (+226) 03 84 44 44, au plus tard le **lundi 29 décembre 2025 à 09 heures 00 mn** précises. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de **09 heures 15 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Coordonnateur

Dr Souleymane PINDE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Prestations intellectuelles

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Actualisation de son répertoire de fournisseurs et de prestataires pour l'année 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/CC/SG du 10/12/2025

1- Le Conseil Constitutionnel lance un avis à manifestation d'intérêt dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés au titre de l'exercice budgétaire 2026 pour l'actualisation de sa base de données des fournisseurs et prestataires qualifiés.

2- L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de constituer une base de données de fournisseurs et prestataires que le Conseil constitutionnel pourrait consulter de façon rotative dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure des demandes de cotation en matière de travaux divers, de fourniture de biens et de prestation de services conformément aux articles **76 et 77 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024** portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants, étant en règle vis-à-vis de l'Administration et spécialisées dans au moins l'un des domaines cités ci-dessous :

- acquisition de mobiliers et matériel de bureau au profit du Conseil constitutionnel;
- acquisition de pneu au profit du Conseil constitutionnel ;
- acquisition de toges en Faso Danfani au profit du Conseil constitutionnel ;
- acquisition de matériels et outillages techniques au profit du Conseil constitutionnel ;
- acquisition de motocyclettes pour les agents de liaison du Conseil constitutionnel ;
- acquisition de climatiseurs au profit du Conseil constitutionnel

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation sous pli fermé portant la mention avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires et fournisseurs qualifiés pour le compte du Conseil constitutionnel au titre de l'année 2026. Les manifestations des candidats doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le ou les domaine (s) d'activité ;
- une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- un agrément technique du domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

NB : Nul ne peut soumettre une manifestation d'intérêt dans plus de trois (03) domaines d'activité, dans le cas échéant, la Personne Responsable de la Commande Publique se réserve le droit d'en retenir trois.

5-Les manifestations établies en langue française en **deux (02) exemplaires** dont un (01) original et une (01) copie doivent être déposées sous pli fermé au service des Marchés publics du Conseil constitutionnel à l'adresse ci-après : Rue 04 Avenue de la Nation, Arrondissement n°02 ; Boîte postale :**11 BP 1114 Ouagadougou 11** en face de la CNSS au plus tard le **22/12/2025 de 08 heures à 15 heures 30 minutes aux jours ouvrables.**
Toute information complémentaire peut être obtenue les jours ouvrables, aux heures de service et au même endroit.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Moumini SAWADOGO

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-05/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPI

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), exercice 2025, la SONABEL lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la SONABEL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services dans ses agences commerciales.

- I. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements

Matériels, produits d'entretien et de nettoyage ;

Fourniture de consommable bureautique ;

Fourniture de Gadgets publicitaires ;

Matériels et mobiliers de bureau ;

Documentations spécifiques ;

Matériels informatiques (agrément exigé) ;

Fournitures de consommables informatiques (agrément exigé) ;

Pièces de rechange pour groupes électrogènes ;

Produits de laboratoires de centrale ;

Pièces de rechange de véhicules ;

Matériels de mesures hydrologiques et hydrauliques ;

Equipements de contrôles électriques (compteurs, transducteur, détecteur, simulateur, régulateur, équipement d'injection primaire et secondaire, TC, TP, BEI, BEU, centrales de mesures, convertisseurs, embouts, cosses, fils, câbles, modems, outillages spécifiques, condensateur, carte électronique, etc.) ;

Fourniture de matériel de Transport d'Energie ;

Fourniture d'équipements des systèmes de sécurité incendie :

la détection avec ou sans extinction automatique : centrale de détection, détecteurs, filières incendie ;

les réseaux d'eau incendie : poteaux, bouche, robinets, vannes , tuyaux, accessoires de pose.

Fourniture de matériels et supports de visibilité (agendas, calendrier, dépliants, etc.) ;

Fourniture de matériels et consommables de froid (agrément exigé) ;

Fourniture d'articles de sport, d'art et de loisirs ;

Fourniture de matériel et d'équipement électrique (relais de protection, câbles de contrôle commande, matériel de câblage, filières, transformateur de courant, de tension, fusibles, de disjoncteurs, valise d'essais des protections, compteurs d'énergie, paratonnerre, etc.) ;

Fourniture de matériel et d'équipement de télécommunications (équipement de téléphonie de sécurité, de télétransmission, de télé conduite, de radiocommunication, de cartes électroniques, parafoudres) ;

Fourniture de matériels du Système de sécurité électronique ;

Fourniture et installation des équipements d'énergie (onduleurs et régulateurs de tensions);

Achat de consommables pour onduleurs ;

Achat de câbles Ethernet (informatique) ;

Achat annuel de licence onduleur ;

Achat de panneaux solaires ;

Fourniture de petit matériel et outillage ;

Fourniture de climatiseurs.

Prestations de service

Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau ;

Entretien et maintenance informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;

Location de matériels, équipement ;

Location de véhicules ;

Location de salles de réunions / décoration de salles ;

Pause-café et pause déjeuner ;

Réparation de matériels électroniques ;

Fabrication de cartes électroniques ;

Programmation des automates / réparation ;

1 Analyses d'eau ;

2 Mesures topographiques ;

Montage, entretien et réparation de matériel de contrôle électrique ;

Livraison d'agrégats pour les travaux dans la ville et les banlieues ;

Transport de supports et matériels électriques dans la ville et banlieues ;

Location de grue ;

Conception et implémentation d'outils de gestion informatiques ;

Maintenance des onduleurs ;

Dépannage ;

Nettoyage des locaux ;

Conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique des activités ; communication et relations publiques (agréments exigés) ;

Edition et impressions de documents et supports de visibilité ;

Prestations de dîners lors des rencontres professionnelles avec les partenaires (catégorie hôtels) ;

Traitement phyto-sanitaire (serpents, rats, insectes, moustiques...) ;

Incinération des déchets industriels et évacuation des terres souillées ;

Traitement des archives physiques ;

Transport ;

Dédouanement livraison de matériel ;

Maintenance de serveurs / logiciels (agrément exigé) ;

Entretien et réparation de climatiseurs (agrément exigé) ;

Entretien et réparation de groupes électrogènes (agrément exigé) ;

Gardiennage.

Travaux

Travaux de génie civil (agrément exigé) ;

Entretien, réparation et maintenance des bâtiments (agrément exigé) ;

Entretien, réparation et maintenance des véhicules ;

Entretien, réparation et maintenance des groupes de centrale (agrément exigé) ;

Fabrication de pièces / réparation d'équipements par usinage avec machines-outils ;

Rebobinage de moteurs électriques ;

Construction de tuyauterie et réparation de construction métallique ;

Entretien des équipements d'auscultation des barrages ;

Montage, entretien et réparation de matériel HTB de Transport d'Energie (agrément exigé) ;

Réalisation des branchements et extensions légères dans la ville et dans les banlieues (agrément exigé) ;

Fonçage et pose de buse ;

Elagage des lignes dans la ville et les banlieues ;

Réalisation de massifs spéciaux dans la ville et les banlieues ;

Réalisation des puits de terre dans la ville et les banlieues ;

Calorifugeage des tuyauteries ;

Barème des cuves de stockage ;

Réalisation de circuit ondulé + terre ;

Forages (agrément exigé) ;

Réalisation des branchements et extensions légères dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (agrément exigé).

- II. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte de la SONABEL au titre de l'année 2025 ».

Les dossiers des candidats devront comporter les informations suivantes :

- ✓ une lettre de soumission adressée à monsieur le Directeur général de la SONABEL ;
- ✓ le domaine principal du soumissionnaire ;
- ✓ une copie certifiée de l'extrait du registre du commerce ;
- ✓ une attestation de situation fiscale ;
- ✓ un certificat de non-faillite ;
- ✓ un agrément du domaine technique s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent et actif.

NB : Sous peine de rejet de leurs offres, les soumissionnaires doivent préciser dans la lettre de soumission, les domaines auxquels ils postulent. Un soumissionnaire ne peut postuler à plus de trois (03) domaines.

- III. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

- IV. Informations supplémentaires. Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 h 30 mn à 16 h 00 GMT :

- Immeuble COMPAORE sis à Ouaga 2000 côté Ouest du monument

des Héros nationaux.

- Étage : 2^{ème} étage (Direction des Marchés)

- Ville : Ouagadougou

- Boite postale : 01 BP 54

- Pays : Burkina Faso

- Numéro de téléphone : + 226 25 30 61 00 /02

- Numéro de télécopie : + 226 25 31 03 40

- Adresse électronique : secretaire.dg@sonabel.bf / abzeta.sanfo@sonabel.bf / marc.ouedraogo@sonabel.bf, / secretariat.dm2@sonabel.bf

- V. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en trois exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme telles) seront remises (déposées) main à main et sous plis fermé, au plus tard le **30/12/2025 à 9 h 00 GMT** délai de rigueur, dans les Agences Commerciales pour ce qui les prestataires de la zone territoriale concernés.

- VI. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès de la SONABEL et qui sont dans la zone territoriale des agences commerciales sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt.

- VII. L'ouverture des offres interviendra en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans chaque Direction d'Agence Commerciale, le **30/12/2025 à 9 h 00 GMT**.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou sur l'agrément technique.

- VIII. La SONABEL se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur général,

Souleymane OUEDRAOGO



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE LEDEA BERNARD OUEDRAOGO

Nettoyage des locaux au profit de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO

Avis de demande de prix

N°2025-03/ULBO/P/PRM du 09 Décembre 2025

Financement : Budget ULBO, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO (ULBO)

1. L'ULBO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet le nettoyage de ses locaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en lot unique : **nettoyage des locaux au profit de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO**. La prévision budgétaire relative aux différentes prestations est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC maximum et neuf millions (9 000 000) Francs CFA TTC minimum**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **31/12/2026 soit trois (03) mois pour chaque commande**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés situé au sein du bâtiment administratif, au bureau N16.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000 francs CFA à l'Agence Comptable de l'ULBO**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse dans le bureau de la Personne responsable des marchés, avant le **26/12/2025, à 9h00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable des Marchés

Siaka OUATTARA

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE MANGA

Prestation du service d'entretien et de nettoyage des bâtiments, de la cour et gestion des déchets et la dératisation, désinsectisation et curage des caniveaux au profit du CHR-MNG

Avis de demande de prix à commande

N° 2025-017/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 24/11/2025

Financement : Budget CHR Manga, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite au projet de plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Centre hospitalier régional de Manga.

Le Centre hospitalier régional de Manga dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la **prestation du service d'entretien et de nettoyage des bâtiments, de la cour et gestion des déchets, dératisation, désinsectisation et curage des caniveaux au profit du CHR de Manga** tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont constituées en trois (03) lots :

Lot1 : l'entretien et nettoyage des bâtiments du CHR de Manga ;

Lot2 : l'entretien et nettoyage de la cour et gestion des déchets du CHR de Manga ;

Lot3 : la dératisation, désinsectisation et curage des caniveaux au profit du CHR de Manga.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2026 pour compter du 1^{er} janvier 2026 pour le contrat et d'un mois pour chaque commande.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Manga.

Les exigences en matière de qualifications sont : Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- un Certificat d'Agrément de la Direction de l'Assainissement et de la Prévention des Pollutions et Nuisances du Ministère en charge de l'Environnement;;
- une autorisation du Ministère de la Santé.

Voir les DPDPX et cahiers de charges pour les informations détaillées.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** par lot pour les lots 1 et 2 et **vingt mille (20 000) francs CFA** pour le lot 3 auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de MANGA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et 02 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Lot1 : huit cent mille (800 000) francs CFA**, **Lot2 : six cent mille (600 000) francs CFA** et **Lot3 : deux cent mille (200 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le **26/12/2025 à 9h00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Montant prévisionnel en francs CFA TTC : Lot1 : 40 000 000

Lot2 : 30 000 000

Lot2 : 9 000 000

*Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Boukaré ZARE
Administrateur des services de santé

Travaux

REGION DU NAZINON

Travaux d'aménagement de basfonds rizicoles dans les villages de Bloc AVV/V2 et de Kabrikogagogo au profit de la commune de Tiébélé

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2025 - 07/RNZN/PNHR/CTBL/M/PRCP

FINANCEMENT : PGPC / REDD+, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du PGPC / REDD+ de la commune de Tiébélé.

1. La commune de Tiébélé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées TB ou tout autre agrément équivalent pour chaque lot pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se feront en deux (02) lots :
 - **Lot 1 :** Travaux d'aménagement de basfond rizicole de 10 hectares + mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans le village de Bloc AVV/V2 au profit de la commune de Tiébélé. Budget prévisionnel : Trente-cinq millions, trois cent soixante mille (35 360 000) francs CFA TTC.

(Financement : PGPC / REDD+).

- **Lot 2 :** Travaux d'aménagement de basfond rizicole de 7 hectares + mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans le village de Kabrikogagogo au profit de la commune de Tiébélé. Budget prévisionnel : Trente-cinq millions, trois cent soixante mille (24 781 000) francs CFA TTC.

(Financement : PGPC / REDD+).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours pour chaque lot.

NB : Les délais ne sont pas cumulables et l'exécution des travaux est simultanée. Aussi il n'est pas prévu d'avance de démarrage dans le cadre de ces travaux. Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas de plusieurs lots ils doivent produire une garantie de soumission pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, Tel : 76 60 48 72 / 78 60 26 77.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chaque lot à la perception de Tiébélé.

5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées de garantie de soumission estimée à : Un million (1000 000) francs CFA pour le lot 1 et sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Tiébélé avant le **26/12/2025, à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-reception de l'offre transmise par le candidat.

6. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, pour le lot à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

QUELE Dipèbura Philippe
Contrôleur du trésor des CT

Prestations intellectuelles

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2026 du CHR de Gaoua

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N° : 2025-03/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 27/11/2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) exercice 2026, le Centre Hospitalier Régional de Gaoua lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires qualifiés dans les différents domaines à consulter pour les demandes de cotations pour l'année 2026.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le CHR de Gaoua pourra consulter dans le cadre de consultations restreintes pour la fourniture des biens et services.
3. La liste qui sera constituée est valable pour l'exercice budgétaire 2026.
4. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

Domaine I. FOURNITURES

Lot 1. Achat de produits pour la production de solution hydro-alcoolique et de savon liquide pour l'approvisionnement du dépôt pharmaceutique (**marché réservé aux Micro entreprises**) ;

Domaine II. PRESTATIONS DE SERVICES

Lot 1. Entretien et réparation de l'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) (**marché réservé aux Micro entreprises**) ;

Lot 2. Entretien et maintenance du matériel informatique, péri-informatique et bureautique (**disposer de l'agrément technique de catégorie A au moins du domaine 1 en matière informatique (marché réservé aux Petites entreprises)**) ;

Lot 3. Entretien et maintenance du réseau informatique (**disposer de l'agrément technique de catégorie A au moins du domaine 3 en matière informatique (marché réservé aux Micro entreprises)**) ;

Lot 4. Maintenance des climatiseurs, des réfrigérateurs et de la chambre froide de la morgue (**marché réservé aux Micro entreprises**) ;

Lot 5. Entretien, maintenance et réparation du matériel roulant à quatre roues (**marché réservé aux Petites entreprises**) ;

NB : - Il n'est pas autorisé de manifester son intérêt pour plus de trois lots.

- Les soumissionnaires doivent relevées de la catégorie d'entreprise indiquée entre parenthèses.

5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires 2026 du CHR de Gaoua.
6. Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au DG du CHR de Gaoua précisant le domaine et le numéro du lot pour lequel le candidat souscrit ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - Une copie simple de l'attestation de situation fiscale ;
 - Une copie simple du registre de commerce et du crédit immobilier (RCCM) ;
 - Un contact téléphonique permanent ;
 - Une adresse complète et exacte.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés du Centre Hospitalier Régional de Gaoua sise à l'hôpital au bâtiment de l'administration aux numéros suivants 76 26 45 05/61 34 90 92.
8. Les offres doivent être libellées en langue française et comportant trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **22/12/2025 à 09 heures**.

Le CHR de Gaoua se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Président de la commission d'attribution
des marchés**

Assane TRAORE
Administrateur des Services de Santé

Prestations intellectuelles

UNIVERSITE DANIEL OUEZZIN COULIBALY

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY à consulter pour les demandes de cotation

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-03/UDOC/P/PRCP

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2026, l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY (UDOC) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de demande de cotations de l'année 2026.
2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article **76** du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans le domaine d'activité sous-mentionnée :

I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS :

- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Acquisition d'intrants pour les travaux pratiques ;
- Acquisition de recharges téléphoniques ;

II-PRESTATIONS DE SERVICES

- Location de salles dans le cadre des activités ;
- Location de chambres au profit des vacataires ;
- Entretien et réparation de photocopieurs ;
- Entretien et réparation de matériel informatique ;
- Entretien et réparation des châteaux d'eau ;
- Entretien et réparation de matériel de laboratoire ;

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter pour les cotations de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY ».

5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
- ❖ Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
 - ❖ Une description du domaine d'activité ;
 - ❖ Une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
 - ❖ Un agrément technique s'il y a lieu ;
 - ❖ Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
 - ❖ Une adresse complète (Numéro de téléphone, boîte postale, E-mail etc.) ;

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique au bâtiment B, bureau N°1 de l'Université DANIEL OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional de la boucle du Mouhoun, avant le **22/12/2025, à 9 heures 00 minute.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la Commande Publique au bâtiment B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional de la boucle du Mouhoun tous les jours ouvrables de **7h30 à 16h00 du Lundi à Jeudi et de 7h30 à 16h30 le Vendredi.**

9. L'Université DANIEL OUEZZIN COULIBALY se réserve le droit de donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable de la Commande Publique

BAGA Salifou
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Prestations intellectuelles

COMMUNE DE ORODARA

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE COMPLEMENTAIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA

MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025-02/RGRK/PKND/CORD

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la Commune de ORODARA, gestion 2025.

La Commune de ORODARA lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste complémentaire de candidats aux procédures de demandes de cotations.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard des sous domaines.

N°	Domaines	Sous-domaines	Composition du dossier
1	Fournitures et équipements	Lot 1 : Acquisition d'articles d'habillement, chaussants et de mercerie Lot 2 : Acquisition de produits alimentaires	-l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délegation Spéciale de la commune de Orodara ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-02/RGRK/PKND/CU-ODR/SG/CCAM du 09/12/2025 pour la constitution d'une liste complémentaire de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Commune de ORODARA», devront parvenir au Président de la commission communale d'attribution des marchés de la Mairie de ORODARA, sise à la Mairie de ORODARA, téléphone 70-92-28-22/76-12-27-22, au plus tard le jeudi 18 décembre 2025 à 10h 00mn T.U.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La commune de ORODARA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

Prestations intellectuelles

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DU CHUR-OHG POUR L'ANNEE 2026

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026-01/MS/SG/CHUR-OHG DU 10/12/2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, le Centre Hospitalier Universitaire de Ouahigouya (CHUR-OHG) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines	Agrément technique/attestation ou autorisation
Lot 1	Acquisition de consommables d'électricité, de plomberie, soudure et autres au profit du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 2	Acquisition de consommables et petits matériels médicaux techniques	exigé
Lot 3	Réalisation et entretien de bâtiments	exigé
Lot 4	Acquisition de consommables informatique, entretien et maintenance de matériels informatique, péri-informatique et de photocopie	exigé
Lot 5	Acquisition, entretien et maintenance d'équipement hydraulique	Non exigé
Lot 6	Acquisition, entretien, maintenance et réparation d'équipements d'électricité et de plomberie	Non exigé
Lot 7	Acquisition de matériel pour la sécurité incendie au profit du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 8	Acquisition, entretien et maintenance de matériels roulant	exigé
Lot 9	Acquisition de carnet de santé au profit du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 10	Acquisition, entretien et maintenance d'équipements hospitaliers	exigé
Lot 11	Acquisition, entretien, maintenance et réparation de mobiliers de bureau, de matériels électroménagers, portes et serrures, matériels d'hôtellerie	Non exigé
Lot 12	Location de salle	Non exigé
Lot 13	Location de matériel divers	Non exigé
Lot 14	Travaux de construction de hangars, latrines pour handicapés, parking et cloisonnements de bâtiments	exigé
Lot 15	Acquisition, entretien et maintenance d'extincteurs	Non exigé
Lot 16	Acquisition de médicaments spécifiques pour la prise en charge des indigents	exigé
Lot 17	Acquisition de téléphones fixes et/ou mobiles	Non exigé
Lot 18	Acquisition de matières consommables pour l'entretien des moutons	Non exigé
Lot 19	Acquisition de matériels spécifiques pour indigents	Non exigé
Lot 20	Acquisition d'emballages pour le service de la pharmacie hospitalière du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 21	Acquisition de titres de transport	Non exigé
Lot 22	Location de matériels divers	Non exigé
Lot 23	Location de salle pour la célébration de la journée d'excellence du CHUR de Ouahigouya	Non exigé
Lot 24	Entretien et réparation des groupes électrogènes du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 25	Entretien et maintenance des incinérateurs et onduleurs	Non exigé
Lot 26	Entretien et réparation des postes transformateurs	Non exigé
Lot 27	Entretien et réparation des sanitaires et autres	Non exigé
Lot 28	Entretien et maintenance du système de stérilisation	Non exigé
Lot 29	Entretien et maintenance des climatiseurs	Non exigé
Lot 30	Confection et pose de panneaux d'indications	Non exigé
Lot 31	Prestation de pause-café et déjeuner pour la célébration des journées d'excellence du CHUR de Ouahigouya	Non exigé
Lot 32	Acquisition d'équipements pour chambres froides	exigé
Lot 33	Achat de moutons pour la mise en place d'une animalerie avec alimentation et suivi vétérinaire pour culture de bactéries exigeantes	Non exigé

Lot 34	Acquisition de motocyclettes	Non exigé
Lot 35	Achat de trophées pour les journées scientifiques du CHUR-OHG	Non exigé
Lot 36	Fourniture de crédits de communication	Non exigé
Lot 37	Travaux d'interconnexion des services au réseau local du CHUR-OHG avec accès internet	exigé
Lot 38	Travaux d'extension du réseau des fluides médicaux au profit du CHUR-OHG	exigé

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le CHUR-OHG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé :

1. d'une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général du CHUR-OHG indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. d'une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. d'une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. d'une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. d'une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
6. des preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse de l'avis de constitution de la base données de fournisseurs/prestataires du CHUR-OHG pour l'année 2026 lot..... (Préciser le lot) », au bureau du directeur des marchés publics du CHUR-OHG ; Tel : 74 93 13 24 bâtiment de l'administration ,1er étage avant le **22 décembre 2025 à 9 heures 00 minutes**.

N.B :

1. Pour les domaines 24 à 29, la présence d'un agrément technique serait un atout ou un avantage supplémentaire.
2. Les candidats ne peuvent choisir plus de trois (03) domaines. Au cas où le choix des domaines venait à excéder ce nombre, seul les trois (03) premiers seront pris en compte dans l'analyse.

Le président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé



La célérité dans la transparence